



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Louvre Abou Dhabi

FEUILLE DE ROUTE DE L'INFLUENCE

Sommaire

6

PARTIE 1 – L'INFLUENCE, L'AUTRE NOM DE LA PUISSANCE

- 7 Une réalité aux manifestations multiples
- 7 Un nouveau pilier de l'action internationale des États
- 9 Une multiplicité d'acteurs : un monopole d'État de fait contesté

10

PARTIE 2 – FACE À UNE CONCURRENCE MONDIALE TOUJOURS PLUS INTENSE SUR LE CHAMP DE L'INFLUENCE, LA FRANCE BÉNÉFICIE D'ATOUTS MAJEURS

- 13 La langue française : trait d'union et levier d'influence
- 14 Un rayonnement culturel historique à préserver, renforcer et moderniser
- 15 L'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche française et européenne face aux défis d'une concurrence internationale forte et de la crise sanitaire
- 20 Une attractivité économique confortée par une compétitivité et une capacité d'innovation fortement rehaussées
- 21 Une attractivité touristique reconnue
- 23 Une capacité de projection mondiale à travers un réseau diplomatique et culturel présent sur tous les continents

30

PARTIE 3 – LA CRISE DE LA COVID-19 A MIS À L'ÉPREUVE LE RÉSEAU D'INFLUENCE FRANÇAIS

- 31 Un réseau d'influence face à la crise
- 32 Mais un réseau qui a su résister

34

PARTIE 4 – UN PLAN D'ACTION ET DES PRIORITÉS FORTES POUR UNE STRATÉGIE D'INFLUENCE AMBITIEUSE, MODERNE ET ADAPTÉE AUX ENJEUX DE DEMAIN

- 36 Les dix lignes de force de la diplomatie d'influence 2030
- 56 Six priorités stratégiques au cœur de l'action du réseau d'influence de la France
- 61 Renover les réseaux, les moyens et la méthode

Avant-propos

*« Il n’y a plus de soft power,
il n’y a plus que du hard »*

Août 2019, discours du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
à la Conférence des ambassadeurs et des ambassadrices



Dans un monde de compétition à outrance, où tend à s’effacer la frontière qui naguère encore séparait le soft power des expressions traditionnelles de la puissance, il y avait urgence à repenser le sens, les finalités et les outils de notre diplomatie culturelle et d’influence.

À l’évidence, notre pays dispose d’une expérience considérable et de très précieux atouts dans ce domaine. Mais le zèle, pour ne pas dire l’agressivité, dont font preuve nos compétiteurs nous rappelle que rien n’est acquis. Surtout, il était temps de prendre acte du caractère proprement stratégique des nouvelles batailles de l’influence. Avec nos intérêts diplomatiques et économiques, elles mettent désormais en jeu notre capacité à faire vivre au présent le modèle français et européen et à lui donner un rôle dans la construction du nouvel humanisme dont le XXI^e siècle a besoin, un humanisme tout à la fois en prise avec les bouleversements technologiques, environnementaux et géopolitiques qui nous frappent aujourd’hui et fidèle à son fondement historique : l’exigence universelle de respect de la personne humaine, de sa dignité et de ses droits. Car ceux qui précipitent la brutalisation du monde en agissant comme si tous les coups étaient permis sont aussi ceux qui veulent faire croire que tout se vaut. Face à eux, c’est donc jusque sur le plan des valeurs et des idées qu’il nous faut, partout, assumer le rapport de forces pour défendre ce à quoi nous tenons le plus.

Voilà pourquoi, depuis 2017, sous l’autorité du président de la République, nous nous sommes employés à projeter l’excellence académique française au plus près de la jeunesse africaine en mettant en place le Campus universitaire franco-sénégalais et le Hub régional franco-ivoirien pour l’éducation, à structurer une filière d’exportation de nos industries culturelles et créatives, à donner un nouvel élan à notre politique de développement solidaire, à mettre en œuvre les premières opérations de restitution de biens culturels africains, à soutenir nos lycées français à l’étranger au plus fort de la crise de la Covid-19 ou encore à redéfinir la présence culturelle de la France aux États-Unis en y créant une « villa française » d’un genre nouveau, ouverte sur l’ensemble du territoire américain : la Villa Albertine. Notre ministère et son réseau culturel et d’influence peuvent être fiers de ces très belles réussites qui ont montré notre détermination à rester dans la course.

J'ai toutefois souhaité que nous allions encore plus loin, en nous donnant les moyens d'inventer la diplomatie d'influence française de demain. C'est le sens de cette feuille de route, fruit d'une réflexion collective lancée au Quai d'Orsay fin 2019 et remise sur le métier au gré des soubresauts qui ont marqué les derniers mois. Que toutes celles et tous ceux qui y ont contribué soient ici remerciés.

Je saisis cette occasion pour saluer l'investissement majeur de nombreux parlementaires qui, depuis le début du quinquennat, ont formulé des propositions très structurantes et ainsi nourri le travail du Quai d'Orsay sur les enjeux de la diplomatie d'influence.

Sur la base d'une analyse des diverses manifestations de l'influence sur la scène internationale, d'un état des lieux de nos propres leviers d'influence et des enseignements de la crise pandémique, le présent document trace un plan d'action pour les années à venir. Il décline, en dix lignes de force, l'aggiornamento auquel nous devons procéder afin de ne pas nous laisser distancer et de gagner des positions nouvelles. Il fixe six priorités stratégiques pour notre réseau. Il trace des pistes très concrètes pour placer l'influence au cœur de l'organisation de notre ministère et des carrières diplomatiques. C'est, en un mot, la première doctrine consolidée dont nous nous dotons en matière d'influence.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : dans ce domaine comme dans tant d'autres, l'horizon de notre diplomatie est fondamentalement européen. C'est pourquoi cette feuille de route paraît à la veille de la présidence française du Conseil de l'Union européenne du premier semestre 2022. Car, forts du modèle que nous avons en partage, c'est bien en Européens que nous entendons tendre la main à nos partenaires de Méditerranée, d'Afrique, de l'Indopacifique et de tous les continents pour bâtir, avec eux, une mondialisation à visage humain. >>



Jean-Yves Le Drian
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

PARTIE 1

L'INFLUENCE, L'AUTRE NOM DE LA PUISSANCE

UNE RÉALITÉ AUX MANIFESTATIONS MULTIPLES

Où s'arrête la puissance, où commence l'influence ? Dans un monde où la rivalité des puissances se fait sentir dans tous les domaines, tout tend à devenir objet et prétexte de compétition. Surtout, l'idée que la force militaire serait la source exclusive de la puissance, même si elle en reste évidemment une des manifestations majeures, a fortiori dans un monde où les tensions et conflits restent nombreux, est de fait aujourd'hui de plus en plus dépassée. L'expression de la puissance n'a plus aujourd'hui de bornes, et tout est bon à prendre et à faire valoir, dès lors qu'il peut en résulter un surcroît d'influence. Là où l'exercice de la contrainte par la force n'est pas (plus ?) toujours la seule voie, la diplomatie d'influence prend le relais, par la conviction, la séduction, voire la manipulation. Le tout au service, le plus souvent, d'une vision du monde particulière et de valeurs qu'il s'agit de diffuser et de faire prospérer, à défaut de pouvoir les imposer.

Convaincre donc plutôt que contraindre ? En réalité, il ne faut pas s'y tromper. L'influence est de plus en plus dans l'esprit de nombreux États tiers la continuation de la guerre par d'autres moyens. Elle devient alors le moteur d'une compétition exacerbée se muant en guerre des modèles. Quel que soit leur modèle politique, l'influence devient un pilier de l'action internationale des États. Dès lors, il n'y a pas d'autre choix que de s'engager résolument dans cette bataille de l'influence et de faire de la diplomatie d'influence un élément à part entière de la politique étrangère. C'est ce que fait la France.

UN NOUVEAU PILIER DE L'ACTION INTERNATIONALE DES ÉTATS

Loin d'être le seul effet mécanique de la puissance, l'influence se conquiert et, une fois conquise, doit être entretenue. Un État ne cherche dès lors plus seulement à avoir des alliés. Il cherche aussi à avoir des amis. En effet, il ne s'agit plus seulement d'être craint, ni même seulement d'être crédible. Il s'agit aussi d'être aimé et d'attirer à soi. Et ce, quel que soit le chemin pour y parvenir : cinéma, musique, bourses pour les étudiants, prêts aux pays en développement, expertise technique, etc.

Mais la diplomatie d'influence n'est pas seulement action. Elle est aussi récit. La bataille de l'influence est, en effet, aussi une bataille des narratifs et, *in fine*, des modèles. Aujourd'hui, et a fortiori à l'heure des réseaux sociaux et de l'effet de viralité qu'ils offrent, une chose, un événement, une action portée par un État, c'est aussi - et parfois même d'abord - ce qu'on en raconte. La diplomatie et la politique étrangère se déployant d'abord

Quelques chiffres et données

- Multiplication et structuration des réseaux culturels et éducatifs : ouverture de plus de 550 Instituts Confucius depuis 2004.
- Renforcement de l'attractivité des étudiants internationaux : en 2019 et en 2020, près de 5 000 « bourses de Turquie » ont été accordées à des étudiants internationaux, dont 20 % à des étudiants originaires d'Afrique subsaharienne. Désormais au 10^e rang avec 125 000 étudiants accueillis en 2018, la Turquie affiche au cours des dernières années la progression la plus forte des pays du top 20 (+130 % d'étudiants internationaux entrants).
- Bataille de l'information : développement des chaînes d'information internationales (BBC, Deutsche Welle, France 24, mais aussi Al Jazeera, CGTN, Russia Today, etc.).
- Montée en puissance de la diplomatie d'influence dans la politique étrangère allemande : Christoph Heusgen, ancien conseiller diplomatique de la chancelière Merkel, président de la Conférence de Munich sur la sécurité : *« Nous devons nous affranchir de l'idée que la force militaire est la source de la puissance. Nous devons adopter une perspective plus large, par exemple, en associant politique étrangère et politique de développement. »* Nomination en mars 2018 en Allemagne d'une ministre d'État auprès du ministre fédéral des Affaires étrangères, en charge de la Politique culturelle extérieure. Confirmation dans le gouvernement Scholz de cette fonction.

par la parole, le récit - les narratifs - sert désormais des desseins politiques et idéologiques.

Loin d'être un luxe ou un supplément d'âme, la diplomatie d'influence s'affirme alors comme un élément à part entière de la politique étrangère des États qui veulent compter sur la scène internationale. Elle est, pour beaucoup, un élément de cette compétition entre les puissances qui s'impose sur la scène internationale.

« En schématisant un peu, on serait tenté de dire que là où l'enjeu du travail de chancellerie est de nous faire des alliés, celui de la diplomatie d'influence est de nous faire des amis. »

Extrait du discours du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères lors des Journées du réseau de coopération et d'action culturelle, à Paris le 16 juillet 2018.

Un représentant de la société civile devant les espaces Générations Climat à la COP21 au Bourget, le 7 décembre 2015.

© MEAE/Frédéric de La Mure



UNE MULTIPLICITÉ D'ACTEURS : UN MONOPOLE D'ÉTAT DE FAIT CONTESTÉ

Si les États restent des acteurs majeurs en matière d'influence, au point d'en développer de plus en plus une diplomatie en tant que telle, s'ils restent, avec les organisations internationales, les seuls sujets du droit international public, ils sont cependant loin d'être les seuls acteurs de la vie internationale.

Aujourd'hui, la politique étrangère se fait ainsi de moins en moins en vase clos, uniquement entre gouvernements et diplomates, mais de plus en plus au sein même des sociétés. La société civile au sens large, les ONG, les entreprises, et parmi elles singulièrement les GAFAM, les collectivités locales, les médias, les fondations, les think tanks, exercent de fait une influence majeure sur la scène internationale. Sans avoir la capacité normative propre aux États et aux organisations internationales, qui seuls par exemple peuvent conclure des traités internationaux, elles n'en ont pas moins de plus en plus, en fonction de leur poids respectif, un pouvoir prescriptif parfois majeur ou un pouvoir d'entraînement. L'histoire du monde devient de plus en plus coécrite par ces nouveaux acteurs.

Ces réalités emportent beaucoup de conséquences sur l'élaboration par les États de leur diplomatie d'influence, qui doit non seulement être claire sur les objectifs poursuivis, mais aussi précise sur les instruments, les publics, les cibles et les géographies prioritaires. C'est essentiel pour peser et développer une diplomatie d'influence efficace.

Le président de la République, Emmanuel Macron intervient au Congrès de l'Union internationale pour la conservation de la nature le 3 septembre 2021.

© Elysée/Laurent Blevenec



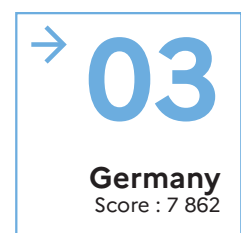
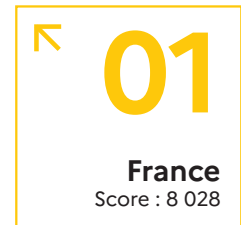
Au delà des États et des organisations internationales, d'autres acteurs majeurs exercent un rôle de plus en plus important lors des conférences internationales qui touchent notamment aux enjeux du climat, de la biodiversité, etc. C'est vrai des ONG qui produisent des contributions essentielles aux débats, c'est également vrai des collectivités territoriales qui développent une action internationale de plus en plus importante. À titre d'exemple on peut citer le « C40 », alliance de 40 villes influentes sur les sujets relatifs au climat. Les ONG font l'objet d'un suivi spécifique de la part de la Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats. De même, la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales est en lien constant avec ces dernières. Ces deux structures sont rattachées à la Direction générale de la mondialisation du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

**FACE À UNE
CONCURRENCE
MONDIALE TOUJOURS
PLUS INTENSE SUR
LE CHAMP DE
L'INFLUENCE,
LA FRANCE BÉNÉFICIE
D'ATOUTS MAJEURS**

Le champ de la compétition et des rivalités d'influence est mondial et se caractérise par la course à l'armement des diplomaties d'influence, qui investissent massivement dans tous les champs jugés pertinents pour mieux asseoir et diffuser leurs valeurs.

En 2019, la France a été désignée première du classement international Soft Power 30, devant le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède et les États-Unis. Même si d'autres classements peuvent parfois être moins flatteurs, c'est un fait que la France bénéficie d'une image positive. D'abord, parce qu'elle est vue comme un pays bénéficiant d'un poids politique important du fait de ses nombreux attributs de puissance et d'influence (membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, puissance nucléaire, 2^e espace maritime au monde, etc.). Ensuite, grâce à la langue française et son statut de « langue-monde », parlée aujourd'hui par 300 millions de personnes et disposant de perspectives de développement encourageantes à l'horizon 2050, ce qui contribue à renforcer le modèle français et francophone dans le monde. Enfin, la France dispose d'une image forte, d'une part, dans le domaine culturel et artistique, comme en témoigne la mue du Louvre ou du Centre Pompidou en marques qui s'exportent à Abou Dabi, à Shanghai ou à Malaga, d'autre part, dans le monde des idées (pays de Descartes et de l'esprit critique, pays des Lumières, patrie des droits de l'homme, etc.).

Surtout, la France est capable de projeter ses actifs et de nourrir des coopérations avec ses partenaires grâce à sa très forte empreinte territoriale dans le monde : ambassades, consulats, Instituts français et Alliances françaises, réseaux économiques, présence de nos entreprises à l'étranger via leurs nombreuses filiales, opérateurs de l'État, écoles et lycées, centres de recherche.



Source :
The Soft Power 30
by Portland

L'influence française en 10 chiffres et en 5 faits

10 CHIFFRES-CLÉS

1^{er}

réseau culturel au monde
(125 Instituts français et
830 Alliances françaises)

1^{er}

réseau éducatif au monde
(545 lycées dans le monde
dans 138 pays accueillant
380 000 élèves)

1^{re}

destination touristique au
monde (avec, avant la crise
sanitaire, 90 millions de
visiteurs par an)

1^{er}

pays européen
pour l'accueil des
investissements directs
étrangers (IDE)

2^e

espace maritime au monde
(11 millions de km² de zone
économique exclusive)

3^e

réseau diplomatique
au monde (163 ambassades,
16 représentations
permanentes, 89 consulats
généraux et consulats)

5^e

pourvoyeur d'APD
(avec 14,6 milliards d'euros
en 2022, soit près de
5 milliards de plus par
rapport à 2017)

5^e

armée mondiale engagée
dans des opérations
extérieures

5^e

langue parlée dans
le monde (300 millions
de locuteurs et
potentiellement
750 millions
d'ici 2050)

6^e

économie
mondiale

5 FAITS MAJEURS

1

Membre permanent
du Conseil de sécurité
des Nations unies

2

État doté de l'arme
nucléaire

3

Pays fondateur de
l'Union européenne

4

Patrie des droits
de l'Homme

5

Pays au cœur de
la Francophonie

LA LANGUE FRANÇAISE : TRAIT D'UNION ET LEVIER D'INFLUENCE

Une performance réelle : une langue enseignée dans le monde à plus de 81 millions de personnes, 51 millions d'apprenants de français langue étrangère - en augmentation de 8 % entre 2014 et 2018 - près de 10 millions de certifications et diplômes de langue française depuis 1985.

Le réseau éducatif et le double réseau culturel (Instituts français et Alliances françaises), présents dans le monde entier, contribuent largement à la diffusion de la langue française. À cela s'ajoute une augmentation substantielle du nombre de LabelFrancEducation, qui sont attribués aux établissements proposant des sections bilingues francophones de qualité afin de soutenir l'apprentissage du français. Ce réseau comptait, en 2018, 285 établissements dans le monde. Aujourd'hui, ils sont au nombre de 523.

Au sein de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), et en lien avec tous ses opérateurs (AUF, TV5Monde, etc.), la France promeut une francophonie des valeurs et des projets, plus que jamais indispensable, 50 ans après la création de la Francophonie multilatérale de Niamey en 1970.

Cours de français à l'Alliance française de Soweto (Afrique du Sud).

© MEAE/Frédéric de La Mure



RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Source : AEFE

Rentrée
septembre
2021

545 établissements

138 pays

380 000 élèves

Rentrée
septembre
2020

535 établissements

138 pays

368 000 élèves

Rentrée
septembre
2019

522 établissements

139 pays

370 000 élèves

Rentrée
septembre
2018

496 établissements

137 pays

355 000 élèves

Rentrée
septembre
2017

492 établissements

137 pays

350 000 élèves

UN RAYONNEMENT CULTUREL HISTORIQUE À PRÉSERVER, RENFORCER ET MODERNISER

La France dispose d'une image forte dans le domaine culturel qui repose :

- **sur la richesse de son patrimoine**, notamment ses grands sites qui sont autant de marques à portée mondiale (le Louvre, le Mont-Saint-Michel, etc.) et dont 49 sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco (42 culturels, 6 naturels et 1 mixte) ;
- **sur le dynamisme de ses scènes artistiques et culturelles contemporaines** (danse et nouveau cirque, théâtre, art contemporain, nouveaux lieux de création, mobilité des artistes) ;
- **sur les industries culturelles et créatives (ICC)** : l'économie de la culture génère plus de 91 milliards d'euros de revenus par an, et certains secteurs innovants sont des champions de l'export : jeux vidéo, réalité virtuelle, séries, musiques électroniques. Les ICC représentaient, fin 2019, 7,6 millions d'emplois en Europe, dont 1,3 en France ;
- **sur la projection de l'expertise française dans les domaines patrimonial, muséal ou culturel** (Louvre Abou Dabi, projet AlUla en Arabie saoudite, Centre Pompidou x West Bund Museum Project à Shanghai) ;
- **sur la perception positive d'un « art de vivre à la française »** qui fédère les industries du luxe, le design, la mode et la gastronomie.



À Kyoto, la Villa Kujoyama est un établissement artistique du réseau de coopération culturelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

© Villa Kujoyama

L'ATTRACTIVITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE FACE AUX DÉFIS D'UNE CONCURRENCE INTERNATIONALE FORTE ET DE LA CRISE SANITAIRE

On comptait en 2018 dans le monde de l'ordre de 225 millions d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur. La mobilité étudiante concernait, elle, à la même date, 5,6 millions de personnes, soit une augmentation de 31 % en cinq ans selon l'Unesco.

Bien sûr, cette hausse a été ralentie par la pandémie, notamment avec la fermeture des frontières, empêchant ainsi l'année 2020 d'être celle du dépassement du seuil des 6 millions d'étudiants en mobilité dans le monde. Ainsi, en août 2020, 67 % des étudiants intéressés par une mobilité à l'étranger déclaraient que leurs projets avaient changé à cause de la pandémie.

Dans ce domaine de plus en plus concurrentiel, le nombre d'étudiants étrangers venant en France a continué de progresser en valeur absolue. On enregistre ainsi aujourd'hui 370 000 étudiants internationaux en France, ce qui représente une progression de 23 % sur les cinq dernières années (chiffre qui regroupe les étudiants en mobilité internationale diplômante, une partie des étudiants en mobilité internationale d'échange et les étudiants de nationalité étrangère ayant obtenu un baccalauréat en France). À noter que, en 2019-2020, 51 % des étudiants étrangers inscrits en France étaient originaires d'Afrique ou du Moyen-Orient (+33 % en cinq ans, avec, à titre d'exemple, une augmentation de 241 % d'étudiants ivoiriens dans les écoles de commerce françaises entre 2013 et 2019 !), 25 % d'Europe (+17 %), 15 % d'Asie ou d'Océanie (+11 %) et 9 % des Amériques (+21 %).

La pandémie de Covid-19 n'a pas découragé les candidats à une mobilité vers la France. Après une rentrée 2019 marquée par une baisse des candidatures (du fait notamment de la mise en place des frais de scolarité différenciés), elles sont reparties à la hausse pour la rentrée 2020 (+20 % de dossiers de candidature soumis en 2020), ce qui s'explique notamment par la communication réalisée en amont de la pandémie (cf. stratégie « Bienvenue en France » présentée par le Premier ministre en novembre 2018 et officiellement lancée dans près de 100 pays, et qui doit permettre à la France de poursuivre sa politique d'attractivité et d'éviter un recul vis-à-vis de ses principaux concurrents) puis pendant la pandémie (message d'accueil renouvelé des établissements et du gouvernement).

Cela étant, la bonne progression en France du nombre d'étudiants internationaux a été moins forte que dans d'autres pays et chez nos principaux concurrents. C'est pourquoi la France, selon les classements, apparaît aujourd'hui au **6^e rang mondial des pays d'accueil des étudiants internationaux**.

La France est néanmoins le 3^e pays d'accueil des doctorants en mobilité dans le monde. Par ailleurs, la France peut s'appuyer sur son bon positionnement dans les classements (Shanghai, THE, QS) qui valorisent les regroupements universitaires opérés ces dernières années ainsi que certains secteurs de pointe (mathématiques, sciences de l'environnement, management, sciences politiques et internationales).

Enfin, la coopération scientifique et universitaire est devenue un élément clé de la politique d'influence française : le réseau diplomatique et d'influence participe à l'insertion de la recherche française dans les réseaux internationaux de pointe, contribue à la projection de l'enseignement supérieur français à l'étranger et au renforcement de l'attractivité de ses centres de recherche et ses écoles doctorales.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (ci-après MEAE) pilote dans ce cadre avec le CNRS un réseau de 27 instituts français de recherche à l'étranger rattaché aux ambassades. Les opérateurs de l'État (CIRAD, IRD, etc.) disposent également d'antennes à l'étranger et participent au dispositif de notre diplomatie scientifique.

Enfin, la recherche française, réputée dans le monde entier, attire chaque année un grand nombre de chercheurs venant séjourner dans ses institutions. En 2019, avant la crise sanitaire, environ 7 150 visas scientifiques ont été délivrés à des chercheurs non ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen. Deux tiers de ces visas l'étaient pour des séjours supérieurs à trois mois.

Le Premier ministre, Jean Castex prononce un discours devant les ambassadeurs et les ambassadrices le 31 août 2021.

© MEAE/Judith Litvine



Stratégie

« Bienvenue en France »

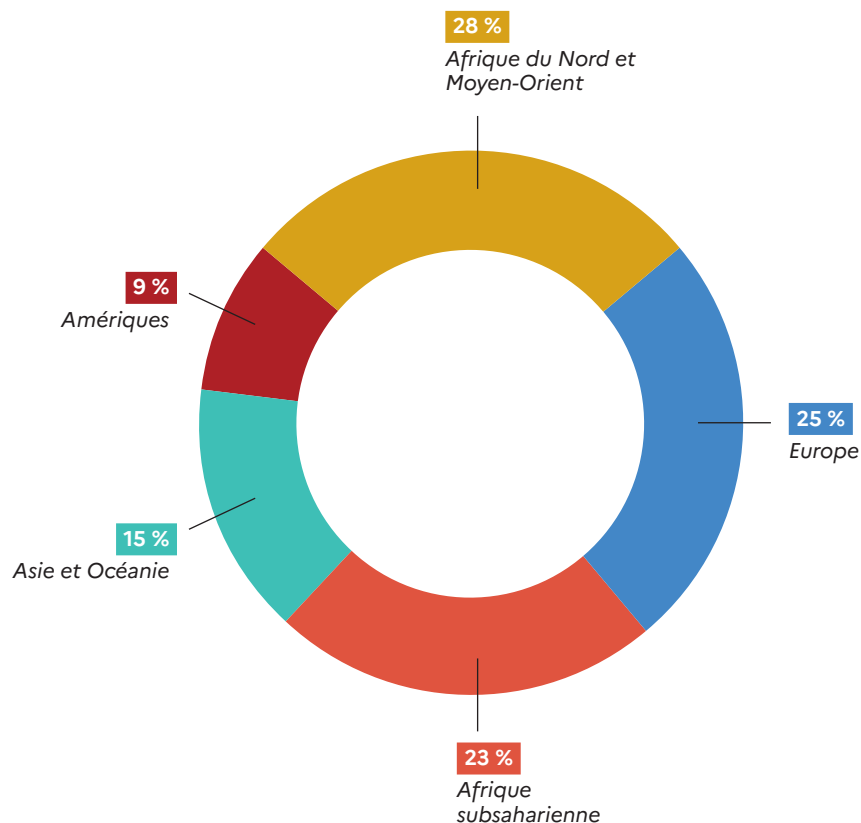
Dans le contexte de forte croissance des mobilités étudiantes, le Premier ministre a présenté en novembre 2018 le plan « Bienvenue en France », qui comporte **6 volets** :

- améliorer la qualité de l'accueil des étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement supérieur français ;
- simplifier la délivrance des visas ;
- doubler les enseignements en anglais et des cours de français langue étrangère ;
- mettre en place une politique de frais différenciés pour les étudiants extra-communautaires et développer les exonérations et bourses sur critères d'excellence ;
- développer notre capacité de projection à l'étranger à travers la création de campus franco-étrangers notamment en Afrique ;
- renforcer nos campagnes de communication.

L'objectif affiché est d'atteindre **500 000 étudiants étrangers en 2027** (on en dénombrait près de 350 000 en 2018, toutes catégories confondues), avec un doublement des mobilités en provenance des pays émergents.

Le MEAE, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et l'opérateur Campus France sont pleinement mobilisés par la mise en œuvre de la stratégie.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DANS LES RÉGIONS, 2019-2020



5 600 000

étudiants en mobilité
dans le monde

L'Europe,

1^{re}

région
d'accueil

370 052

étudiants étrangers
en France (2019-2020)

+3 %
depuis un an

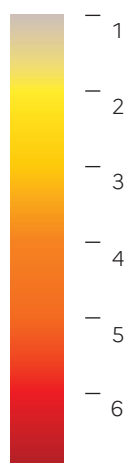
+23 %
depuis cinq ans

Source : Chiffres clés de la mobilité étudiante dans le monde, Campus France, mars 2021

Carte du dispositif de recherche

- ANRS / MIE
- ▲ CIRAD
- CNRS
- ◆ IRD
- ★ Institut Mérieux
- ✚ Institut Pasteur
- ✱ UMIFRE / IFRE

Nombre d'organismes de recherche par pays



cié à la Nouvelle-Zélande

UNE ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE CONFORTÉE PAR UNE COMPÉTITIVITÉ ET UNE CAPACITÉ D'INNOVATION FORTEMENT REHAUSSÉES

L'attractivité de notre pays s'est fortement redressée ces dernières années ; tant les indicateurs économiques que les enquêtes d'opinion en témoignent. Les plans France Relance et France 2030, articulés avec nos efforts au niveau européen, visent à conforter cette dynamique en renforçant notre compétitivité de long terme et en investissant dans les secteurs d'avenir.

La France, pays le plus attractif d'Europe pour la 2^e année consécutive

1^{re} destination européenne pour les implantations industrielles et de R&D, d'après le Baromètre EY de l'attractivité 2021.

D'incontestables atouts structurels

DES INFRASTRUCTURES DE CLASSE MONDIALE

57 %

des abonnements internet
sont des abonnements
à très haut débit
(Arcep, 2021)

UNE ÉCONOMIE DE PREMIER PLAN

2^e

marché le plus important
en Europe avec un accès direct
à 500 millions de consommateurs
(Eurostat, 2021)

1^{re}

place boursière
de la zone Euro :
Euronext
(World Federation
of Exchanges, 2020)

UN LARGE VIVIER DE TRAVAILLEURS QUALIFIÉS

1,7 million

d'ingénieurs et scientifiques
diplômés d'une école française
(Fédération Ingénieurs et
scientifiques de France (IESF),
2019)

49 %

des 25-34 ans titulaires d'un
diplôme de l'enseignement
supérieur contre 33 % en
Allemagne et 28 % en Italie
(Eurostat, 2021)

Source : Business France

UNE ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE RECONNUE

1^{re} destination touristique mondiale, la France a accueilli 90 millions de visiteurs internationaux en 2019. La diversité de son offre et de ses destinations touristiques, la richesse de son patrimoine culturel, gastronomique et naturel, ainsi que l'ancrage en France de nombreux rendez-vous d'affaires internationaux et sportifs de premier plan contribuent à faire de la France une destination particulièrement attractive pour de nombreux touristes étrangers.

Avant la crise sanitaire, cette attractivité a joué à plein auprès des nouveaux voyageurs internationaux issus de la classe moyenne émergente, notamment en Asie, et a permis de générer 57 milliards d'euros de recettes touristiques pour la France en 2019. La crise sanitaire a fait diminuer le tourisme de 74 % en 2020 dans le monde. La France a tout de même maintenu sa 1^{re} place sur le podium des destinations touristiques au monde malgré la crise, avec 42 millions de touristes étrangers accueillis, devant l'Italie (25 millions) et le Mexique (24 millions).



Jean-Baptiste Lemoyne, ministre délégué chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, intervient à la remise des prix innovation numérique tourisme.

© MEAE/Judith Litvine

Le Mont-Saint-Michel et sa baie sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979.

© Atout France/Marc Lerouge



Les chiffres clés du tourisme en France



1^{re}

destination mondiale
avec 90 millions
de touristes étrangers
en 2019 (+ 4 %)

3^e destination

en termes de recettes
internationales avec 57,9 milliards
d'euros en 2019



8 %

du PIB français

442 millions de nuitées

180 milliards d'euros
de consommation touristique

Près de **16 milliards**

d'euros d'investissements
touristiques



2 millions

**d'emplois directs
et indirects**

LA FRANCE DISPOSE DE TRÈS NOMBREUX ATOUTS TOURISTIQUES



49

biens inscrits
au patrimoine mondial
de l'UNESCO



11

parcs nationaux
et **58** parcs naturels
régionaux



47

Grands Sites de France
(dont 22 labellisés),
qui accueillent près de
32 millions de visiteurs



plus de

8 000

musées, **6 000** festivals, et
près de **45 000** monuments,
parcs et jardins protégés
au titre des monuments
historiques



2^e

espace maritime au
monde et 20 000 km de
côtes incluant l'ensemble
des départements et régions
d'outre-mer pour la majorité
insulaires



17

vignobles de renommée
mondiale et
739 AOP/IGP/AOC
pour la gastronomie
française



9

massifs montagnaux
et 1^{er} domaine skiable dans
le monde avec 350 stations



19 000 km

d'itinéraires cyclables
aménagés (eurovélos et
véloroutes nationales) et
plus de **6 000** lieux labellisés
« accueil vélo »

UNE CAPACITÉ DE PROJECTION MONDIALE À TRAVERS UN RÉSEAU DIPLOMATIQUE ET CULTUREL PRÉSENT SUR TOUS LES CONTINENTS

La forte empreinte territoriale des implantations françaises dans le monde permet à notre pays de construire un vaste éventail de coopérations dans tous les domaines de l'influence avec de très nombreux partenaires publics et privés.

Ce maillage diplomatique, consulaire, éducatif, économique et culturel est particulièrement dense : la France dispose ainsi à l'étranger de 95 Instituts français pluridisciplinaires (125 avec leurs antennes), de 27 instituts de recherche, qui promeuvent notamment une recherche en sciences sociales de terrain, de 545 écoles et lycées, de plus de 300 espaces Campus France (au sein des Instituts français des ambassades) pour gérer les mobilités internationales des étudiants vers la France, et peut s'appuyer sur le dynamisme de 830 Alliances françaises.

Ce réseau aux dimensions multiples permet de couvrir le monde entier et d'assurer à notre pays un rayonnement sur l'ensemble de la planète dans tout le champ des relations internationales : politique, économique, culturel, éducatif, académique, etc. Il est par ailleurs dynamique : ainsi, de nouvelles Alliances françaises ont pu s'ouvrir au cours des dernières années (en Tunisie et au Libéria par exemple). De même, de nouveaux lycées à l'étranger sont homologués chaque année (13 nouveaux établissements homologués en 2021).

Quelle différence entre les Instituts français et les Alliances françaises ?

Ces deux structures incarnent le réseau culturel dans sa double dimension. Les Instituts sont rattachés aux ambassades et sont directement placés sous l'autorité de l'ambassadeur ou de l'ambassadrice. Ils disposent de l'autonomie financière et ont ainsi le statut d'établissement à autonomie financière. Ils dispensent des cours de français et interviennent dans tous les champs de la coopération culturelle avec le pays dans lequel ils sont implantés.

Les Alliances françaises sont, elles, des associations de droit local. Toutefois, elles travaillent avec les ambassades, et certaines (près de la moitié, soit près de 400 sur 830) sont conventionnées avec l'État (nomination

du directeur à la tête de l'Alliance, subventions octroyées, etc.). Elles sont donc bien aussi le bras armé de la politique d'influence de la France.

Au cours des dernières années, un important travail de rationalisation de ce double réseau a été réalisé, pour permettre tout à la fois aux deux structures de ne pas faire doublon et d'assurer le maillage le plus complet possible des territoires où elles sont implantées. Ainsi, désormais et sauf exception, un Institut français et une Alliance ne sont normalement plus implantés dans une même ville étrangère. Enfin, fruit de l'histoire, certains continents accueillent plus souvent des Alliances françaises (comme l'Amérique latine) ou des Instituts français (comme l'Afrique).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les opérateurs et partenaires du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Organismes agissant sous la tutelle de l'État et avec son concours financier (le MEAE, souvent en lien avec un autre ministère), les opérateurs contribuent à mettre en œuvre les domaines d'action prioritaires du ministère. Beaucoup d'autres organismes publics et privés concourent également à la diplomatie d'influence de la France.

Diplomatie culturelle

L'**Institut français** de Paris, opérateur de l'action culturelle extérieure, sous la double tutelle du MEAE et du ministère de la Culture, promeut la culture et la langue française dans le monde, déploie une capacité d'ingénierie et d'expertise culturelle (pilotage des saisons culturelles croisées, organisation des tournées d'artistes), contribue au déploiement international des filières culturelles françaises, forme les professionnels étrangers et favorise les échanges internationaux et le débat d'idées.

La mission de l'Institut français de Paris au service du réseau culturel des Instituts français locaux et des Alliances françaises, s'exerce en lien étroit avec la **Fondation des Alliances françaises**, responsable de l'octroi du label Alliance française et de l'animation du réseau des 830 Alliances françaises dans le monde.

Cette répartition des rôles entre les deux structures a été formalisée en juillet 2019 par une convention passée entre le MEAE et la Fondation des Alliances françaises et l'Institut français de Paris.

L'**Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)**, sous la tutelle du MEAE, et en lien avec le ministère de l'Éducation nationale, assure le suivi et l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. La **Mission laïque française**, association reconnue d'utilité publique, anime, pour sa part, 109 établissements de ce réseau.

545

établissements homologués,
présents dans **138** pays

Campus France, sous la tutelle du MEAE et du MESRI, valorise l'enseignement supérieur français à l'étranger et contribue à l'accueil en France des étudiants, chercheurs ou experts internationaux et gère les mobilités internationales.

310

espaces et antennes présents
dans **134** pays, qui sont rattachés aux
Instituts français des ambassades

L'**Institut du monde arabe** est une fondation soutenue par le MEAE et des États de la Ligue arabe. Centre culturel, musée, bibliothèque, lieu d'apprentissage de l'arabe (avec la création en 2020 d'une Maison de la langue arabe), sa mission est de favoriser et de valoriser les cultures arabes. L'IMA conduit une riche programmation culturelle, artistique et de débat d'idées.

Audiovisuel extérieur

France Médias Monde, société nationale de programme, placée sous la tutelle du MEAE et du ministère de la Culture, diffuse les médias France 24, RFI et Monte Carlo Doualiya, en français et 19 autres langues dans 189 pays, et rassemble plus de 250 millions de contacts hebdomadaires. Le groupe est fortement mobilisé, avec sa filiale **CFI**, agence française de développement médias, pour contribuer à la lutte contre les manipulations de l'information.

TV5 Monde, chaîne multilatérale francophone sous-titrée en 13 langues et diffusée dans 404 millions de foyers, a lancé avec succès la plateforme numérique TV5 Monde Plus, accessible gratuitement dans le monde entier, qui enregistre en moyenne 1,6 million de visites et 700 000 vidéos vues par mois.

Diplomatie du développement

L'**Agence française de développement (AFD)**, qui est placée sous la triple tutelle du MEAE, du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance (MEFR) et du ministère de l'Outre-Mer et qui vient de fêter ses 80 ans, est l'un des opérateurs clés du dispositif bilatéral français de l'aide publique au développement. L'AFD dispose d'une force de frappe financière considérable (prêts, dons en forte augmentation, garanties notamment en faveur du secteur privé via sa filiale Proparco) pour financer dans les pays en développement des projets dans les principaux domaines politiques suivants : éducation, santé, climat, égalité entre les femmes et les hommes. Forte de près de 3 000 agents, elle est, avec la KfW allemande, l'une des principales agences de développement en Europe et dans le monde.

85
agences présentes
dans le monde
12 milliards
d'euros de financements
par an

Expertise France, placé sous la tutelle du MEAE et du MEFR, valorise l'expertise technique française à l'international. Cette agence conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays tiers et singulièrement dans les pays en développement (gouvernance, sécurité, climat, santé et développement humaine). Il lui appartient ainsi, sur la base d'une commande publique passée par le MEAE, de recruter des experts techniques internationaux (ETI) qui sont ensuite envoyés dans le monde entier, soit auprès de gouvernements ou structures étrangers, soit auprès d'organisations internationales. C'est un relais d'influence important. Lors du conseil présidentiel du développement de décembre 2020, le président de la République a décidé, sur proposition du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, de doubler le nombre d'ETI pour le porter à près de 300 d'ici 2023.

La mission d'Expertise France s'inscrit donc dans le cadre de la politique de coopération, d'aide au développement et d'influence économique de la France. Expertise France dispose d'un champ de compétence universel, qui lui permet d'agir partout sur la planète. Expertise France sera intégré, à compter du 1^{er} janvier 2022, au groupe AFD, permettant ainsi à la France de disposer d'une offre complète en matière de développement : financements (dons, prêts, garanties) et assistance technique.

100
pays d'intervention
Plus de 500
intervenants sur le terrain

Le **Centre international de recherche agricole pour le développement (CIRAD)**, placé sous la tutelle du MESRI et du MEAE, produit et transmet de nouvelles connaissances pour accompagner le développement agricole des régions tropicales et méditerranéennes et contribuer au débat sur les grands enjeux mondiaux de l'agronomie.

12
délégations régionales
(dont 3 en France)
29
unités de recherche

L'Institut de recherche et de développement (IRD), placée sous la tutelle du MESRI et du MEAE, a pour objectif de comprendre l'évolution des sociétés et de préserver l'environnement et les ressources des pays du Sud. L'IRD est au service du développement via la science et l'innovation et à travers des partenariats scientifiques établis avec les pays en développement.

850

chercheurs

33

représentations dans le monde

France Volontaires contribue, sous la tutelle du MEAE, au développement des différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international.

24 bureaux

dans 24 pays

Diplomatie économique

Business France, placé sous la tutelle du MEFR et du MEAE, est l'agence chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France. Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires.

75

bureaux dans

110 pays couverts

Atout France, groupement d'intérêt économique mis en place par l'État, les régions et les professionnels du tourisme, est chargé de contribuer au développement de l'industrie touristique et de l'ensemble de ses acteurs.

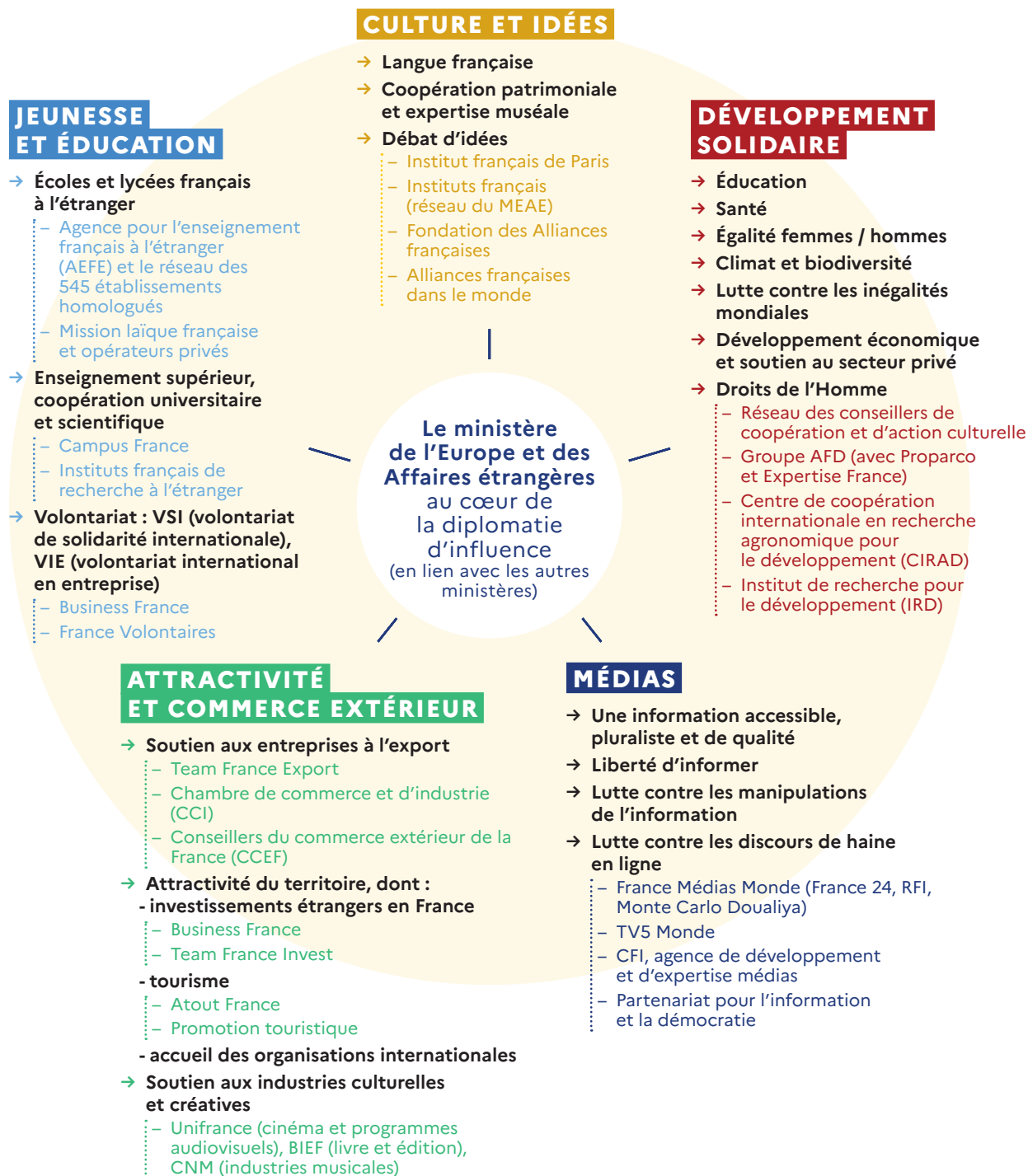
32

bureaux présents

dans 29 pays

Les opérateurs de **soutien à l'export des industries culturelles et créatives** sont également parties prenantes du dispositif d'influence : Unifrance associée à TVFI (cinéma et programmes audiovisuels), Bureau international de l'édition française (livre), Centre national de la musique (industries musicales).

LA DIPLOMATIE D'INFLUENCE DE LA FRANCE : MISSIONS, DOMAINES D'ACTION ET ACTEURS



LE SAVIEZ-VOUS ?

Ils ont étudié dans un établissement scolaire français

Philippe COUILLARD,
Premier ministre du Québec

Collège Stanislas de Montréal (Canada)

Freddy PENAFIEL,
ministre de l'Éducation de l'Équateur

Lycée français La Condamine de Quito (Équateur)

Marjane SATRAPI,
auteure de bande dessinée et réalisatrice

Lycée français de Vienne (Autriche)

Isabella ROSSELINI,
actrice

Lycée Charles de Gaulle de Londres (Royaume-Uni)

Jonathan LITTELL,
prix Goncourt 2006

Lycée français de New York (États-Unis)

MIKA,
chanteur

Lycée Charles de Gaulle de Londres (Royaume-Uni)

Sahle-Work ZEWDE,
présidente de l'Éthiopie

Lycée franco-éthiopien Guébré-Mariam (Addis-Abeba)

Jodie FOSTER,
actrice

Lycée français de Los Angeles (États-Unis)

Miguel Ángel MORATINOS CUYAUBÉ,
ministre espagnol des Affaires étrangères (2004–2010)

Lycée français de Madrid (Espagne)

PARTIE 3

LA CRISE DE LA COVID-19 A MIS À L'ÉPREUVE LE RÉSEAU D'INFLUENCE FRANÇAIS

La crise sanitaire a percuté un modèle et un dispositif d'influence reconnu, respecté et recherché de la part de nos partenaires. Toutefois, si le « stress-test » de la crise sanitaire a été passé avec succès et si le réseau a démontré ses grandes capacités de résistance et la pertinence de son modèle, la crise sanitaire, en révélant voire en accentuant certaines fragilités, oblige à accélérer sa transformation et sa modernisation. C'est d'autant plus important que, au 15 décembre 2021, la pandémie n'est pas terminée.

UN RÉSEAU D'INFLUENCE FACE À LA CRISE

Jamais, dans son histoire centenaire, le réseau culturel n'avait subi un tel choc. Ainsi, au plus fort de la crise en 2020, plus de 80 Instituts français sur 95 et 650 Alliances françaises sur 830 ont dû fermer temporairement. De même, les 535 établissements du réseau scolaire à l'étranger existant en 2020 ont dû fermer leurs portes l'an dernier. La période fut particulièrement rude du 15 mars au 15 mai 2020, ce qui a occasionné de sérieuses difficultés pour les familles concernées ainsi que pour la santé économique des lycées.

Sur l'année scolaire 2020-2021, le réseau scolaire a rouvert avec 50 % des établissements. La situation s'est ensuite améliorée progressivement jusqu'en décembre 2020 puis s'est de nouveau dégradée (ainsi, 60 % d'établissements ont dû fermer au printemps 2021), avant de s'améliorer à nouveau progressivement jusqu'en juin dernier. L'année scolaire s'est achevée avec 40 % d'établissements fermés.

Enfin, sans surprise, les mobilités internationales se sont fortement taries en raison de la crise sanitaire. Ainsi, à la rentrée 2020, on a enregistré une baisse de 25 % des nouveaux étudiants internationaux en France (20 000 en moins, passant de 100 000 à 80 000 nouveaux étudiants). C'est toutefois moins que dans d'autres pays : le nombre de nouveaux arrivants a, par exemple, chuté de 43 % aux États-Unis et de 63 % en Australie.

MAIS UN RÉSEAU QUI A SU RÉSISTER

La réaction du réseau et des pouvoirs publics a été immédiate et massive. Elle a permis d'assurer la continuité de la diplomatie d'influence de la France.

Le réseau culturel (Instituts français et Alliances françaises), a bénéficié d'un soutien du MEAE, par des redéploiements de crédits et des crédits spécifiques liés à la transformation numérique (près de 10 millions d'euros ont été débloqués en 2020). L'autonomie financière dont disposent les instituts et qui leur permet de réutiliser pour les propres dépenses les recettes qu'ils tirent de leurs activités les a incontestablement aidés à réagir rapidement à l'évolution des contextes locaux et à amortir une partie des chocs financiers auxquels ils ont été confrontés.

Malgré de réelles difficultés, le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger a également tenu bon, en particulier grâce au plan d'urgence mis en place par l'État en avril 2020. Ce plan a permis de soutenir tous les établissements, quel que soit leur statut (établissements en gestion directe, conventionnés et partenaires) et d'apporter, grâce au Parlement national qui a adopté en juillet 2020 une loi de finances rectificative, une aide substantielle et immédiate aux familles de 150 millions d'euros supplémentaire par rapport à la loi de finance initiale (50 millions de bourses scolaires additionnelles pour les familles françaises, 50 millions de subventions pour les lycées et les familles étrangères, 50 millions d'avances de trésorerie).

Ce soutien, qui a impliqué une forte mobilisation du réseau diplomatique dans le monde entier pour évaluer les besoins précis des établissements et des familles, s'est avéré efficace car aucun établissement n'a été contraint de fermer définitivement ses portes à ce jour. Le réseau a assuré la continuité pédagogique durant la crise sanitaire grâce à la mise en place de l'enseignement à distance. Les chiffres de la rentrée 2021 témoignent d'une reprise de la croissance des effectifs : après avoir connu un léger recul en 2020 (- 0,2 %), le nombre d'élèves scolarisés dans le réseau augmente de 2,2 % en 2021. Le réseau compte désormais 545 établissements homologués et accueille 380 000 élèves, dont 60 % d'élèves étrangers, contre 368 000 à la rentrée 2020.

En septembre 2021, le réseau scolaire à l'étranger a ainsi commencé l'année avec 90 % d'établissements ouverts. Le taux est en légère amélioration au 1er décembre (504 ouverts), sous réserve de quelques fermetures temporaires.

La mobilisation de l'État au service du réseau avec la loi de finances rectificative de juillet 2020

150 millions d'euros pour soutenir en particulier le réseau éducatif :

- 50 millions d'euros d'aide directe à tous les établissements et à toutes les familles ;
- 50 millions d'euros pour les bourses scolaires au bénéfice des familles françaises ;
- 50 millions d'euros de prêts et de facilité de trésorerie.

S'agissant des mobilités étudiantes, à la rentrée 2021, la situation universitaire se présentait de la manière suivante : près de 80 000 visas étudiants ont été délivrés au 31 octobre 2021, soit +25 % par rapport à la même date en 2020 et +3 % par rapport à 2019. La France a donc vu son attractivité revenir à un niveau équivalent à 2019, après un repli déjà limité à la rentrée de septembre de 2020.

Au-delà du soutien financier robuste apporté par l'État qui a permis d'éviter des fermetures définitives d'établissements scolaires ou culturels, la réponse a également été structurelle. L'AEFE a ainsi mis à disposition du réseau des établissements scolaires d'importantes ressources numériques, notamment grâce aux partenariats conclus avec les opérateurs du ministère de l'Éducation nationale. De même, le réseau culturel s'est adapté en développant de nouvelles offres linguistiques et culturelles qui se sont très largement appuyées sur des outils numériques. Ainsi, et dès juillet 2020 :

- les deux tiers des Instituts français proposaient une offre de cours de langue ainsi qu'une offre culturelle à distance ;
- un tiers environ avait mis en place une cellule d'orientation à distance pour guider les étudiants étrangers désireux de rejoindre la France ;
- les Alliances françaises se sont également adaptées à la situation : la moitié d'entre elles avait dès le printemps 2020 mis en place une offre de cours à distance et plus d'un quart proposait des activités culturelles à distance.

De même, les universités ont eu massivement recours au numérique : en 2020, on a enregistré 180 millions d'utilisateurs de MOOCs contre 120 millions en 2019.

La France dispose pour sa part d'outils nombreux pour former et accompagner les étudiants à distance. C'est ainsi qu'ont été créées les huit universités numériques thématiques à l'initiative du MESRI. Le CNED délivre, lui, des formations principalement destinées aux élèves du secondaire, mais tend à développer son offre sur le supérieur. Enfin, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) encourage depuis plusieurs années le développement de dispositifs numériques afin de favoriser la multiplication des ressources numériques pédagogiques francophones.

Pour l'avenir, de nombreux établissements disent vouloir conserver ces modalités d'enseignement et d'action culturelle, qui permettent de fidéliser de nouveaux publics, en les combinant avec la reprise d'activités en présentiel.

Le réseau au Liban : une mobilisation exceptionnelle pour un réseau fragilisé

L'éducation française et francophone au Liban, ce sont 55 lycées et écoles homologués qui accueillent 60 000 élèves et 333 établissements congrégationnels francophones. Il était donc naturel que, face à la crise économique, sanitaire et suite à l'explosion du 4 août 2020, la France se mobilise de manière massive pour sauver le réseau de l'enseignement français et francophone au Liban, en orientant son aide sur les familles et les établissements qui en avaient le plus besoin. La France au service des écoles du Liban, c'est :

- un effort budgétaire de près de 25 millions d'euros (toutes formes d'aides confondues) qui ont été mis à disposition des établissements français et francophones et donc des familles libanaises ;
- près de 20 millions d'euros décaissés pour le réseau homologué depuis la rentrée 2020 ;
- plus de 2 millions d'euros pour les écoles francophones chrétiennes du Liban au titre du Fonds pour les écoles d'Orient créé à la demande du président de la République et financé par le MEAE et l'Œuvre d'Orient.

**UN PLAN D'ACTION
ET DES PRIORITÉS
FORTES POUR
UNE STRATÉGIE
D'INFLUENCE
AMBITIEUSE, MODERNE
ET ADAPTÉE AUX
ENJEUX DE DEMAIN**

Si la France a de réels atouts, si le réseau d'influence de notre pays implanté partout dans le monde a su résister à la crise sanitaire, le piège serait de s'en contenter et de penser que la France pourra maintenir sans effort son statut de puissance d'influence mondiale.

À l'heure de la concurrence exacerbée et du règne de l'hyperchoix, l'illusion serait de croire que notre pays pourra maintenir mécaniquement son attractivité et son rang. Le *statu quo* n'est donc pas possible et le mot d'ordre doit être clair : créer et entretenir constamment le désir de France, en prenant des initiatives, en étant force de proposition, en n'attendant pas la demande, mais, au contraire, en multipliant les « offres de France ».

LES DIX LIGNES DE FORCE DE LA DIPLOMATIE D'INFLUENCE 2030

1

Promouvoir un nouvel humanisme au service des biens communs

Dans un monde marqué par les rivalités de puissance et la guerre des modèles, la France, fidèle à ses valeurs, entend réaffirmer son ambition : œuvrer en faveur d'un nouvel humanisme fondé sur le partage d'un monde en commun, le respect du pluralisme et de la diversité, l'universalisme et la préservation des biens communs.



Visite de l'Institut Pasteur de Dakar, en décembre 2021.

© Ambassade de France au Sénégal

ACT-A - COVAX

La France a été, en avril 2020 à l'initiative de la mise en place d'une collaboration mondiale novatrice pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. Ce dispositif, nommé « **Accélérateur ACT** » (**ACT-A**), a été créé seulement quelques semaines après le début de la pandémie au printemps 2020. Son objectif est simple : permettre l'accès aux outils de lutte contre la Covid-19, que ce soit aux tests, aux traitements ou aux vaccins, de façon équitable, par tous et veiller au renforcement des systèmes de santé nationaux.

Aujourd'hui, grâce à ce système de collaboration mondiale, des centaines de millions de doses de vaccins ont pu être distribuées dans le monde entier via le mécanisme **COVAX** géré par le fonds vertical GAVI. De nombreux pays ont ainsi pu bénéficier, gratuitement, de vaccins pour leur population. C'est dans le cadre de ce dispositif, et alors qu'une véritable diplomatie du vaccin s'est mise en place à l'échelle de la planète (la Chine a annoncé l'envoi d'un milliard de doses lors du FOCAC, sommet avec l'Afrique de fin novembre 2021), que la France donne des vaccins aux États qui en ont le plus besoin, avec l'objectif d'avoir fourni d'ici mi-2022 plus de 120 millions de doses. Plus de 75 millions de doses ont été cédées à ce jour. Il convient néanmoins d'accélérer encore fortement cette démarche, car des continents restent encore peu vaccinés (seuls 5 % de la population en Afrique est vaccinée, alors que s'y concentrent 20 % des besoins mondiaux). La France s'y emploie, non seulement en livrant des dons de doses (le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères tient tous les deux mois une réunion interministérielle pour accélérer les livraisons), mais aussi en travaillant avec plusieurs pays africains à faire émerger en Afrique des capacités de production vaccinale autonomes (Sénégal, Afrique du Sud, Rwanda, etc.).

Make Our Planet Great Again

La diplomatie française défend la lutte contre les dérèglements climatiques, en particulier quand le bien-fondé de celle-ci est remis en cause, comme ce fut le cas à la suite de la décision prise par le président Trump en 2017 de se retirer de l'Accord de Paris sur le climat. Alors que les chercheurs de haut niveau sur le climat voyaient leur horizon s'obscurcir aux États-Unis du fait de cette décision, la France a décidé, par la voix du président de la République, de mettre en place un programme de bourses visant à attirer - ou à faire revenir - sur notre territoire de hauts potentiels de la recherche qui travaillent sur les questions climatiques. C'est l'objet du programme « MOPGA » (Make Our Planet Great Again), qui permet d'accueillir ces jeunes scientifiques. Depuis le lancement du programme, ce sont ainsi des milliers de jeunes chercheurs du monde entier qui ont candidaté pour tenter d'obtenir une bourse « MOPGA » dans les domaines du climat, de l'environnement et, maintenant aussi, de la santé.



11 décembre 2017, le président Emmanuel Macron présente les chercheurs sélectionnés dans le cadre de l'initiative Make Our Planet Great Again, lors de l'évènement « Tech For Planet » à la Station F.

© Philippe Wojazer / Pool / AFP

2

Être beaucoup plus offensif en assumant ce que l'on est

Avoir une attitude plus offensive, c'est d'abord pour la France assumer pleinement ce qu'elle est et les valeurs qu'elle porte : une certaine idée de l'homme et de sa dignité (l'Europe est, par exemple, le seul continent qui a totalement aboli la peine de mort), la démocratie, la défense des droits de l'homme (dans nos relations bilatérales mais aussi dans les enceintes internationales, notamment au Conseil des droits de l'homme à Genève dont la France est de nouveau membre depuis début 2021 et où elle n'hésite pas à évoquer les situations géographiques préoccupantes dans le monde), l'égalité entre les femmes et les hommes, la diversité des expressions culturelles et la protection des créateurs et du droit d'auteur, le plurilinguisme, etc. Ce sont autant des valeurs qui fondent la souveraineté de notre pays que des principes qui permettent un projet de « coconstruction » du monde.

Une diplomatie féministe - Forum Génération Égalité (Paris, juin 2021)

Coorganisé par la France et le Mexique et sous l'égide d'ONU Femmes, ce forum a rassemblé plus de 50 000 personnes. 40 milliards de dollars d'engagements ont été annoncés sur plusieurs années pour les droits des femmes et des filles, et plus de 1 000 engagements ont été pris à cette occasion, dont un investissement pluriannuel de la France sur les droits et la santé sexuels et reproductifs. De même, à titre d'exemple, cet événement a permis d'accélérer la mise en place du programme AFAWA (Affirmative Action for Women in Africa) lancé lors du G7 de Biarritz (2019) et qui vise à permettre, par des mécanismes de garanties des risques mis en place avec la Banque africaine de développement, à des femmes entrepreneures de développer leur activité.



© MEAE/Jonathan Sarago

Le Fonds de soutien aux organisations féministes du Sud (FSOF)

Annoncé en 2019 lors du G7 et lancé le 15 juillet 2020, le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) vise à soutenir les organisations féministes de la société civile des pays partenaires de la politique de développement et de solidarité de la France.

Copiloté par le MEAE et l'AFD, ce fonds contribuera, d'ici 2023, à réduire les inégalités fondées sur le genre en renforçant ces organisations féministes de la société civile (OSC). Le FSOF mobilise sur trois ans (2020, 2021, 2022) 120 millions d'euros pour financer les activités et les coûts de structure des organisations féministes dans le monde. Il cible en priorité les initiatives localisées en Afrique à hauteur de 65 %, mais s'adresse également à des OSC des autres régions, les enjeux d'égalité femmes-hommes restant durablement significatifs dans le monde. Il s'agit en particulier de soutenir les actions dont la mission principale est la défense et la promotion des droits effectifs et l'émancipation des femmes et des filles.

Défendre et promouvoir le principe de laïcité

La laïcité, terme intraduisible en langue étrangère, reste difficile à expliquer au-delà de nos frontières. Le travail diplomatique consiste, par le choix de mots justes, à expliquer aux États tiers ce qu'est la laïcité (un principe de liberté, à commencer par la liberté de croire ou de ne pas croire) et ce qu'elle n'est pas (un rejet du fait religieux dans nos sociétés).

Comme en a décidé le Comité interministériel sur la laïcité présidé par le Premier ministre, une formation sera dispensée aux 13 500 agents du Quai d'Orsay, dont plus de 10 000 servent à l'étranger, dans des pays et des zones aux traditions très différentes s'agissant des rapports entre les sphères religieuses et publiques. Cette formation tiendra compte de cette diversité de situations pour que les agents s'acquittent de manière efficace de leurs missions de service public auprès des usagers (notamment les services consulaires) et de tous les publics qu'ils côtoient.

Le réseau scolaire français à l'étranger, dont les 545 établissements accueillent aujourd'hui 380 000 élèves, est pleinement mobilisé. L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) a préparé un plan d'action sur la formation à la laïcité des enseignants.

Être plus offensif, c'est aussi bien sûr rendre la France plus visible dans son action. Cela passe notamment par le pilotage et la valorisation de la marque France à l'international.



La marque France

Pour ancrer et améliorer durablement l'image de la France à l'international, une identité commune forte et clairement reconnaissable à l'étranger est nécessaire. Cela part d'un constat simple : lorsque nos partenaires internationaux s'adressent à l'un de nos opérateurs ou à un ministère, sur un salon d'affaires ou à l'occasion d'un événement culturel, c'est à la France qu'ils s'adressent. Le président de la République a donc souhaité que l'ensemble des acteurs publics adoptent une grammaire commune à l'international.

C'est l'objet de l'architecture de la marque France à l'international, qui vise à promouvoir de façon coordonnée l'image de la France, de ses territoires, de ses savoir-faire, des réalisations des acteurs engagés dans les secteurs économique, culturel, touristique, tant sur notre territoire qu'à l'occasion de partenariats conduits dans tous les pays du monde. Le MEAE assure ainsi le déploiement de l'architecture de la marque France dans l'ensemble des réseaux de l'État et de ses opérateurs à l'étranger.

3

Écouter la diversité du monde et s'en nourrir

Si les relations d'État à État restent naturellement essentielles, elles ne résument plus aujourd'hui la vie internationale. La nouvelle diplomatie d'influence doit donc tirer les conséquences de son immersion de fait dans la « multitude » et dans la diversité du monde. Il faut donc promouvoir aussi une diplomatie « des sociétés », une diplomatie de proximité, qui interagit avec tous les acteurs, engageant les sociétés civiles et les talents et cherchant, en particulier, à offrir des opportunités à la jeunesse, notamment celle des sociétés en développement.

© MEAE/Jonathan Sarago



Un sommet avec la société civile en vue d'un nouveau partenariat avec l'Afrique

Le Nouveau Sommet Afrique-France du 8 octobre 2021 à Montpellier, construit selon un format innovant, a marqué une nouvelle étape dans la relation entre la France et l'Afrique. La jeunesse africaine était au cœur de ce sommet qui n'accueillait pas de chefs d'État en dehors du président de la République française. Près de 4 000 participants étaient présents, dont 900 participants de la société civile africaine. Plusieurs thématiques, souvent novatrices, étaient à l'ordre du jour : l'entrepreneuriat, le sport, l'engagement citoyen, la culture (sous l'angle des restitutions et de la coopération patrimoniale, ainsi que des industries culturelles et créatives), et enfin l'enseignement supérieur et la recherche.

Les échanges en présence du président de la République ont permis d'aborder sans tabou des sujets sensibles comme la mémoire de la colonisation, les questions migratoires ou la défense de la démocratie, sur la base notamment des travaux de l'universitaire camerounais Achille Mbembe. Différentes annonces ont été faites à cette occasion : la création d'un Fonds d'innovation pour la démocratie, la création d'une Maison des mondes africains et des diasporas, ou la mise en place de programmes de mobilités croisées pour des étudiants et chercheurs français et africains.

4

S'adresser en particulier aux jeunesses du monde

Les jeunesses du monde sont une priorité de la diplomatie d'influence de la France.

Il s'agit d'abord d'offrir toute une gamme de dispositifs permettant d'accompagner les jeunes dans leurs projets. Cela peut prendre plusieurs formes :

- bourses pour les étudiants internationaux (le MEAE revient en PLF 2022 au montant de 64 millions d'euros par an, après une baisse enregistrée en 2021 du fait de la crise sanitaire). Durant l'année universitaire 2018-2019, 5 386 étudiants étrangers, dont 1 352 doctorants, ont bénéficié d'une bourse d'études ou d'une bourse de couverture sociale du MEAE ou de l'AEFE : ce sont les boursiers du gouvernement français (BGF) ;
- passeports talent pour que des jeunes puissent exercer en France une activité professionnelle ou monter leur projet.

La jeunesse française est également concernée, notamment via les mécanismes de volontariat. D'une part, le dispositif des **volontaires internationaux en entreprise** (VIE) gérés par Business France, qui, avant la crise sanitaire, concernaient plus de 10 000 jeunes dans des entreprises dans le monde entier, a été significativement renforcé dans le cadre du volet export de France Relance. Le VIE représente une opportunité unique de travailler à l'étranger, pendant un ou deux ans, offerte aux jeunes de 18 à 28 ans. C'est à la fois un passeport pour l'emploi pour nos jeunes, mais aussi une incroyable opportunité pour repartir à l'international pour nos



Jean-Yves Le Drian inaugure le nouvel espace Campus France de Kinshasa (République démocratique du Congo), situé dans l'enceinte de l'Institut français, le 20 mai 2019.

© Ambassade de France en République démocratique du Congo

entreprises, pour nos PME et ETI. C'est enfin un puissant vecteur d'influence économique pour la France, avec 100 000 anciens volontaires formés à la culture et aux métiers de l'international. D'autre part, l'opérateur France Volontaires gère le dispositif des **volontaires de solidarité internationale (VSI)**, qui sont déployés dans les pays en développement. En 2019, près de 2 000 VSI se sont engagés au service de projets majoritairement réalisés dans les pays prioritaires de notre politique de développement. Pour promouvoir l'interculturalité et permettre aux jeunes du Sud de bénéficier des mêmes opportunités que celles du Nord, la loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales (ci-après loi de programmation sur le développement du 4 août 2021) a ouvert le dispositif du VSI à la réciprocité. Ces VSI en réciprocité contribueront notamment à des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Ensuite, l'objectif doit être de veiller à maintenir les liens de manière durable avec les jeunes du monde entier qui ont été en rapport, à un moment donné de leur vie, avec la France : comme élève du réseau de l'enseignement français à l'étranger, comme étudiant en France, comme personnalité d'avenir qui a été identifiée et invitée en France par le MEAE, comme porteur d'un projet qui a reçu une aide, quelle qu'elle soit, de la part de la France, ou bien encore comme entrepreneur qui a vu son activité se développer grâce au concours de nos ambassades, etc. Ces personnes, qui connaissent par définition mieux la France que les autres étrangers, peuvent être de précieux relais de notre influence. Il est donc essentiel, après les avoir attirés vers la France, en les aidant à bâtir leurs projets, de les fidéliser dans la durée. La mise en place des alumnis répond notamment à cet objectif.

Aujourd'hui, les personnes qui ont été à un moment de leur vie ou de leur parcours professionnel en lien avec la France sont suivies au sein d'une dizaine de bases de données relatives à des programmes d'invitation ou de formation. Certaines de ces bases sont tenues par des services du MEAE (programme d'invitation des personnalités d'avenir, programme d'invitation de journalistes étrangers, etc.), tandis que d'autres sont gérées par des opérateurs (Agence pour l'enseignement français à l'étranger, Campus France qui gère depuis 2015 la plateforme France Alumnis et ses déclinaisons par plus d'une centaine d'ambassades, Institut français de Paris, etc.).

L'objectif est aujourd'hui triple :

- généraliser l'utilisation de la plateforme France Alumnis pour qu'elle soit accessible, d'ici à fin 2022, à l'ensemble des étudiants internationaux en France ;
- créer la plateforme des anciens des écoles et des lycées français à l'étranger en interopérabilité avec la plateforme France Alumnis ;
- constituer, d'ici à la fin de 2022, la base de données globale (« plateforme des plateformes ») rassemblant les bases gérées par le MEAE et ses principaux opérateurs.

Le MEAE organisera chaque année à Paris une journée des alumnis qui s'adressera à tous les partenaires et relais de l'influence de la France.

5

Être présent partout où se fait l'influence

Être influent requiert bien sûr d'investir tous les lieux où « se fait » l'influence. Cela vaut d'abord pour les lieux institutionnels, à commencer par les enceintes internationales de négociation qui ont un pouvoir prescriptif comme l'ONU ou l'Union européenne, mais aussi les juridictions internationales qui jouent un rôle normatif de premier plan (d'autant que le droit n'échappe pas à la bataille de l'influence, entre notamment droit continental et *common law* ; la France est ainsi en train d'élaborer une nouvelle stratégie d'influence par le droit). Mais cela concerne aussi les lieux non institutionnels : forums, think tanks où se développe le débat d'idées, idées que l'on peut ensuite voir prospérer dans des démarches formelles engagées dans les enceintes internationales (résolutions, textes législatifs, etc.).

Rapprochement des familles : Noël vivait dans un centre d'accueil et a pu rejoindre son oncle, à Petit-Goyave, en décembre 2014.

© Fabienne Douce/Ambassade de France en Haïti



Conférence de reconstitution du Partenariat mondial pour l'éducation (Dakar, février 2018)

La France a réinvesti massivement dans l'éducation pour tous et coprésidé cette conférence de reconstitution avec le Sénégal en multipliant par dix sa contribution pour 2018-2020 (200 millions d'euros). Elle a confirmé cet engagement financier majeur lors de la conférence de reconstitution suivante qui a eu lieu en juillet 2021, en mettant en particulier l'accent sur l'éducation des filles.



Cérémonie du passage de flambeau à Paris pour les olympiades 2024.

© Raphael Lafargue/ABACA PRESS

Organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024

Le réseau diplomatique s'est fortement mobilisé pour appuyer la candidature de la France, sous l'égide de nos ambassadeurs successifs pour le sport, et la préparation de l'événement.

Conférence de reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Lyon, 9 et 10 octobre 2019)

La France, deuxième contributeur historique au Fonds mondial, s'est mobilisée en faveur d'un engagement financier massif de la communauté internationale pour éradiquer ces trois maladies d'ici 2030. 14 milliards de dollars ont été levés.

6

Créer soi-même l'événement

La meilleure façon d'investir les lieux où se fait l'influence, cela peut être aussi tout simplement de les créer soi-même. C'est pourquoi la France a inventé depuis 4 ans de nouveaux formats de concertation sur les grands défis de la planète.

Sommet Choose France

(Versailles, en janvier de chaque année -
exceptionnellement le 28 juin 2021 -
prochaine édition le 17 janvier 2022)

Initiative du président de la République, mise en œuvre par le MEAE, le MEFR et l'opérateur Business France, Choose France est le rendez-vous annuel de promotion de l'attractivité de la France auprès des investisseurs internationaux. Plusieurs centaines de décideurs économiques internationaux ont participé aux côtés de dirigeants de groupes français à chacune des quatre éditions qui se sont tenues à Versailles depuis 2018 pour mettre en valeur les territoires français – leurs atouts, leurs savoir-faire, leur capacité d'innovation – avec pour objectifs de stimuler la dynamique d'investissement étranger partout en France et de renforcer l'attractivité et l'influence économiques françaises à l'échelle mondiale.



Le président de la République, Emmanuel Macron, lors d'un événement Choose France en 2021.

© AFP

One Planet Summit (lancement à Paris le 12 décembre 2017)

Les One Planet Summits (OPS) ont été lancés en décembre 2017 et, depuis, plusieurs se sont tenus. Il s'agit de réunions visant à faire émerger des solutions concrètes en faveur du climat et de la nature avec les grands acteurs internationaux, États, organisations internationales, ONG, collectivités territoriales, secteur privé. C'est une plateforme d'engagements collectifs, en particulier de l'initiative Make Our Planet Great Again, visant à attirer les talents étrangers en France. De même, lors du dernier OPS à ce jour, en janvier 2021, il a été possible de relancer, en apportant un financement de 18 milliards de dollars, le projet de la Grande Muraille verte, qui constitue une opportunité unique pour favoriser, du Sénégal à Djibouti, et donc aussi au cœur du Sahel, des investissements, des projets de développement intégrés et durables, qu'ils soient centrés sur la production agricole durable, la protection des écosystèmes, les infrastructures résilientes, le soutien au secteur privé ou le renforcement des capacités.

La vice-présidente des États-Unis, Kamala Harris, au Forum de Paris sur la Paix le 11 novembre 2021.

© David LEFRANC/Paris Peace Forum



Forum de Paris sur la paix

Répondant à une initiative du président de la République, le Forum de Paris sur la Paix (en novembre) s'impose depuis 2018 dans l'agenda international comme un lieu et un instrument phare de promotion de la réforme de la gouvernance mondiale (la dernière édition s'est tenue les 11, 12 et 13 novembre 2021). Il rassemble chefs d'État, représentants d'organisations internationales et de la société civile, dirigeants d'entreprises et personnalités de tous horizons professionnels et géographiques, afin de débattre et de produire, par l'action collective, des solutions concrètes et innovantes au service des biens publics mondiaux.

Le ministère fait partie, avec de nombreux autres acteurs internationaux, de la gouvernance du Forum, qui bénéficie d'un soutien des autorités françaises.

Plusieurs initiatives ont ainsi vu le jour dans le cadre de ce forum : par exemple, l'Appel de Paris pour la confiance et la sécurité dans le cyberspace ou bien encore la promotion du vaccin comme bien public mondial.

7

Investir pleinement le champ du numérique

La crise de la Covid-19 a rappelé brutalement l'urgence de repenser le rapport de notre diplomatie d'influence à la mobilité physique et à la conduite d'événements artistiques et culturels. Elle a également mis en lumière le besoin de renforcer la culture numérique de nos réseaux dans leurs modes d'organisation et de collaboration professionnelle. Le maillage ancien des réseaux fait de toutes nos implantations des plateformes de relations humaines et professionnelles, d'interactions, de création sans équivalent dans le monde. Il s'agit de transformer ce capital « physique » en performance virtuelle.

Bien sûr, il n'est pas question de substituer le numérique au présentiel, qui reste majeur, mais de comprendre que le numérique n'est pas seulement un vecteur de plus qui prolonge notre action dans le réel. C'est un lieu de création et de collaboration propres et la source de nouvelles expériences culturelles, individuelles ou collectives. Il faut donc reconnaître que la richesse de notre réseau repose sur son caractère hybride, autant sur sa réalité physique et le maillage des territoires réels que sur son potentiel de développement dans l'espace numérique, que nous devons désormais assumer comme la nouvelle frontière de notre diplomatie d'influence.

French Tech

La French Tech, lancée en 2013, est une communauté des acteurs du numérique en France et à l'étranger. Elle est organisée en réseau autour de 13 « capitales » et 45 communautés French Tech en France et de 63 communautés French Tech implantées dans près de 100 villes à travers le monde. Tous les jours, elles donnent l'impulsion à leur écosystème local, elles s'engagent et font avancer la French Tech. Paris fait ainsi partie du top 10 des écosystèmes tech mondiaux et est n° 1 de l'Union européenne. De 100 start-up en 2013 (lancement de la French Tech), on en compte 15 000 aujourd'hui. Les start-up emploient 1 million de personnes en France en 2021. Trois licornes seulement ont été créées en 2017, mais 22 existent aujourd'hui. L'objectif de 25 licornes d'ici 2025 sera largement atteint.



Franck Riester, ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité, lors d'un événement France Relance.

© MEAE/Jonathan Sarago

8

Définir des priorités géographiques claires

La France, par l'universalité de son action sous-tendue par l'universalité de son réseau diplomatique, consulaire, culturel et éducatif, et par la richesse et la variété de ses territoires ultramarins, est une puissance d'influence mondiale. Mais universalité ne signifie pas pour autant uniformité.

L'Afrique

« La France a une part d'africanité »

Emmanuel Macron, président de la République, lors du Sommet de Montpellier, 8 octobre 2021.

Le discours de Ouagadougou, prononcé par le président de la République le 28 novembre 2017 à l'adresse des jeunes africaines, a marqué dès le début du quinquennat la nécessité d'un nouvel élan. L'importance consacrée à ce continent ne se sera jamais démentie au long du quinquennat. Ainsi, le président de la République a pu déclarer lors de sa conférence de presse du 9 décembre 2021 relative au lancement de la présidence du Conseil de l'Union européenne : « Depuis le début de mon mandat, j'ai fait de la relation avec l'Afrique une priorité. Je crois en effet profondément que le lien entre nos deux continents qui bordent les deux rives de la Méditerranée est le grand projet politique et géopolitique des décennies à venir. »

L'Afrique, qui compte aujourd'hui 1,3 milliard d'habitants, dont l'âge médian est inférieur à 20 an, et dont la population devrait doubler d'ici 2050, a été au cœur de nombreux événements : saison culturelle Africa2020, Sommet de Paris sur le financement des économies africaines (mai 2021), Nouveau Sommet Afrique-France de Montpellier (octobre 2021). Sous la présidence française du Conseil de

Sommet de Paris sur le financement des économies africaines, le 18 mai 2021, au Grand Palais éphémère.

© MEAE/Jonathan Sarago



l'Union européenne en 2022 se tiendra par ailleurs un sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine. Il se donnera l'ambition d'une nouvelle donne euro-africaine au service du renforcement de la souveraineté de nos deux continents, à travers trois priorités : la paix et la sécurité, la prospérité et la mobilité. Enfin, l'Afrique est plus que jamais la priorité de notre politique de développement : 18 des 19 pays prioritaires de cette politique sont africains.

Notre ambition, c'est donc de changer à la fois le regard que la France porte sur l'Afrique, et le regard que l'Afrique porte sur la France et sur l'Europe. Cela implique de repenser nos relations et nos coopérations avec les pays d'Afrique, et ce dans tous les domaines, y compris l'économie. Cela passe notamment par le renforcement des liens entre les communautés d'affaires africaines et françaises. Il s'agit, d'une part, de mieux faire connaître et de renforcer l'attractivité du marché africain pour les entreprises et investisseurs français et, d'autre part, de faire valoir les opportunités d'affaires qu'offre la sphère économique française.

L'Indopacifique

L'engagement dans l'Indopacifique, alors que cet espace se trouve aujourd'hui à une période charnière, est une évidence, car la France est une nation de l'Indopacifique : 93 % de sa zone économique exclusive se trouve dans les océans Indien et Pacifique ; 7 000 de ses militaires sont prépositionnés dans l'Indopacifique, et près de 2 millions de Français et de Françaises vivent dans la région et notamment dans les collectivités ultramarines de l'Indopacifique – de La Réunion à la Polynésie française, en passant notamment par Mayotte et la Nouvelle-Calédonie. La France s'est dotée dans ce contexte d'une stratégie pour cet espace dans l'ensemble des champs de son action extérieure.

Cet espace est traversé par les grands équilibres stratégiques et géopolitiques du monde de demain. Il est le visage de l'économie mondiale du XXI^e siècle, puisque l'Indopacifique représente aujourd'hui trois cinquièmes de la population mondiale et concentrera

60 % du PIB global d'ici 2030. Dans cet espace se joue notre capacité collective à préserver les biens communs (planète, océans et biodiversité). C'est aussi là que se jouent la force et l'effectivité du droit international, en particulier du droit de la mer, contre toutes les tentatives de fait accompli révisionniste. C'est enfin la crédibilité même du multilatéralisme comme méthode d'action collective qui est en jeu dans cette région.

En septembre 2021, l'Union européenne s'est dotée de sa première stratégie pour la coopération dans la région indopacifique. Elle repose sur la vision d'un espace indopacifique libre et ouvert, fondé sur la règle de droit et le multilatéralisme, et favorisant les souverainetés de chacun. Cette stratégie, de manière assumée et sans naïveté, repose donc sur le refus de toute hégémonie et de toute logique de blocs. Ces principes sont les meilleurs garants de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité de l'Indopacifique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La France a récemment fortement accru sa présence dans les organisations régionales de l'Indopacifique : outre sa présence au sein de la Commission de l'océan Indien dont la France assume la présidence en 2021, notre pays a adhéré le 16 décembre 2020 à l'Association des États riverains de l'océan Indien (IORA), association créée en 1997 pour promouvoir le développement de la région du pourtour de l'océan Indien et renforcer les échanges économiques entre ses membres (Australie, Afrique du Sud, Inde, etc.). Cette organisation compte désormais 23 membres avec la France. Cela permet à notre pays d'affirmer son statut de puissance riveraine de l'océan Indien et de renforcer notre stratégie indopacifique (coopérations dans les domaines de la santé, de la sécurité maritime et de la surveillance

des espaces, de la lutte contre le changement climatique, de la lutte contre la pêche illégale, etc.).

De même, la France s'est vu reconnaître le 9 septembre 2020 le statut de partenaire de développement vis-à-vis de l'ASEAN.

La France peut s'appuyer sur un important réseau régional de coopération économique, culturel et scientifique avec 140 implantations d'opérateurs, de centres et d'instituts de recherche français ainsi que sur la mobilisation de l'AFD, présente depuis vingt-cinq ans dans la région où elle a financé depuis 2010 plus de 170 projets représentant fin 2020 plus de 4 milliards d'euros d'engagement.

Le Louvre Abou Dabi

Issu d'un accord intergouvernemental conclu en 2007 entre la France et les Émirats arabes unis, le Louvre Abou Dabi a ouvert ses portes en 2017. Autoproclamé premier musée universel au monde, à la charnière des espaces européen, méditerranéen, arabe et indopacifique, le musée est le résultat d'une coopération unique entre le Louvre à Paris et une dizaine de musées français avec l'Émirat.

Symbole de la tolérance et du dialogue des cultures autant qu'incarnation de l'excellence du modèle muséal et patrimonial français, le Louvre Abou Dabi, construit par Jean Nouvel, est l'incarnation même de la réussite de la diplomatie muséale française, qui a fait de nombreux émules à Shanghai, Malaga ou encore à AIUla en Arabie saoudite. L'accord vient d'être renouvelé pour permettre une prolongation de 10 ans de la licence de marque du Louvre à Abou Dabi (soit jusqu'en 2047).

Site archéologique, culturel
et touristique d'AIUla
en Arabie saoudite

© La Commission Royale
pour AIUla



AIUla

Au cœur du partenariat entre la France et l'Arabie saoudite, AIUla fait partie d'une série de projets hors normes qui visent à développer l'offre culturelle et touristique du Royaume. Le projet prévoit la création, sur un site de la taille de la Belgique, d'un complexe archéologique, culturel et touristique, aux allures de musée vivant à ciel ouvert. Un investissement majeur qui ambitionne de faire d'AIUla la capitale culturelle du Royaume.

Un accord signé en 2018 mobilise le meilleur des opérateurs et de l'expertise française dans les domaines touristique, culturel, muséal et patrimonial au service de la mise en valeur du formidable patrimoine de la région. À l'occasion de la visite du président de la République en Arabie saoudite le 4 décembre 2021, un accord a été signé sur la création de la Villa Hegra qui concentrera les activités d'un institut culturel français, d'un centre de formation et d'un lieu d'échanges et de création au cœur du nouveau complexe.

Afrique du Nord et Moyen-Orient

Les liens qu'entretient la France avec la Méditerranée et le monde arabe restent très forts aujourd'hui, du fait de la proximité géographique, de l'histoire et des interactions démographiques.

Ces liens se matérialisent de diverses manières :

- nos relations économiques, importantes quoiqu'encore en deçà de leur potentiel, peuvent se nourrir de la dynamique de raccourcissement et de colocalisation des chaînes de valeur encouragée aux niveaux français et européen ;
- une part importante d'étudiants internationaux que la France accueille vient du Maghreb ; de nombreux accords interuniversitaires existent entre la France et les pays de cette zone (HEC Paris au Qatar, ESSEC Afrique Atlantique à Rabat, Sorbonne Abou Dabi), nourrissant une coopération scientifique soutenue dans le domaine. Le futur
- Institut français d'islamologie, dont la création a été annoncée par le président de la République en octobre 2020, pourra en outre s'appuyer sur les multiples partenariats existants en sciences humaines, notamment avec les IFRE ;
- le Maroc, comme le Liban, compte le plus grand nombre de lycées français. Dans le réseau AEFE, on compte 150 000 apprenants d'arabe au sein d'une vingtaine de dispositifs bilingues ;
- enfin, de nombreuses coopérations existent au plan culturel (le Louvre Abou Dabi, AIUla en Arabie saoudite, missions archéologiques françaises, etc.).
- Les médias internationaux français et francophones, notamment France 24, Monte-Carlo Doualiya et TV5 Monde sont très présents tout autour de la Méditerranée.

États-Unis

Ce pays-continent continue de détenir un pouvoir de prescription sans équivalent au plan culturel (Hollywood, GAFAM, industries créatives, etc.). Les États-Unis demeurent par ailleurs la première source d'investissements étrangers en France, ainsi qu'un partenaire essentiel sur le plan commercial et de la régulation économique. Il est donc essentiel de réinvestir ce pays, y compris au plan culturel.

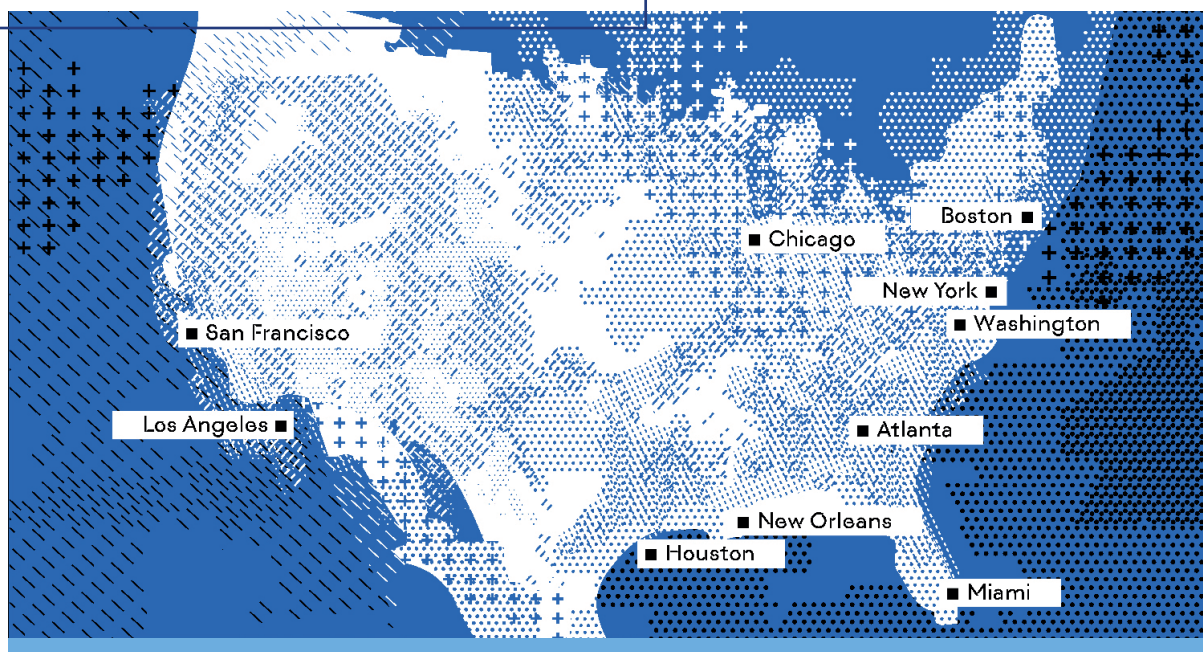
La Villa Albertine

Ce projet vise à transformer notre dispositif culturel et d'influence sur le territoire américain en créant un réseau de résidences (10 sur le territoire des États-Unis, chaque résidence déclinant un thème spécifique : architecture, industrie culturelle et créative, musique, etc.) ayant vocation à accueillir chaque année plus de 60 talents, entrepreneurs, artistes, essayistes et écrivains français. Il répond à cette nécessité de porter le modèle culturel français, francophone et européen sur ce qui reste le territoire le plus prescripteur au monde.

La Villa Albertine s'inscrit dans cette volonté de renforcer la présence de la France aux États-Unis et de promouvoir nos intérêts culturels, en promouvant notre vision du monde d'une manière qui soit audible par les Américains, mais aussi en favorisant la compréhension qu'ont nos acteurs culturels des États-Unis et des grands enjeux contemporains qui y trouvent souvent leurs racines. En réinventant la grande tradition des villas (Villa Médicis, Casa Velázquez, etc.), ce projet déconfiné le concept même de résidence et contribue à porter le nouvel élan transatlantique jusque dans le domaine des arts et de la culture.

Déploiement de la Villa Albertine dans dix villes américaines.

© Villa Albertine



9

Promouvoir le multilatéralisme

Travailler de manière multilatérale avec les autres pays, c'est considérer que les grands défis mondiaux ne peuvent être résolus sans une coopération internationale efficace. Mais c'est être aussi convaincu que seules comptent les preuves de multilatéralisme et qu'il faut donc militer résolument pour un multilatéralisme des résultats, comme avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui a d'ores et déjà permis de sauver près de 40 millions de vies dans le monde (chiffres septembre 2020).

Depuis 2017, la France a beaucoup porté ce sujet et, en quelque sorte, « tenu les murs » (selon les mots du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères), alors que le multilatéralisme faisait l'objet de contestations fortes, notamment sous l'administration Trump.

Le couple franco-allemand au cœur de l'Alliance pour le multilatéralisme

L'Alliance pour le multilatéralisme a été créée par la France et l'Allemagne afin de constituer un réseau de pays de bonne volonté qui cherchent à agir de manière concrète sur les enjeux globaux. Avec plus d'une dizaine de réunions tenues depuis sa création en 2019 et forte de plus d'une soixantaine d'États qui y sont actifs, l'Alliance pour le multilatéralisme a fait naître des coalitions qui s'engagent pour traiter collectivement les défis émergents. C'est par exemple pour s'organiser face aux *fake news* ou « infodémies », qui sapent les fondements de nos sociétés démocratiques, que le Partenariat pour l'information et la démocratie s'est constitué, grâce à l'impulsion donnée par l'Alliance pour le multilatéralisme. En lien avec des acteurs non étatiques (Reporters sans frontières), ce partenariat regroupe actuellement plus d'une quarantaine d'États. On peut également citer l'appel à l'action humanitaire qui a été lancée dans ce cadre, ou bien l'initiative « Une seule santé ».



Déjeuner de présentation de l'Alliance pour le multilatéralisme lors de la présidence française du Conseil de sécurité, avec Heiko Maas, ancien ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne (ONU, Mission allemande, New York).

© RP France auprès de l'ONU/Mylaele Negga

La santé

Le concept « Une seule santé » nous invite à penser l'ensemble des santés humaine, animale et de l'environnement comme les parties d'un tout.

La pandémie a en effet montré que nous ne pouvons pas être en bonne santé sur une planète malade : les pertes de biodiversité entraînent des changements d'habitats d'animaux qui se retrouvent plus proches des humains, avec un risque accru pour les zoonoses de franchir la barrière inter-espèces. Face à cette problématique, il était nécessaire que la communauté internationale se dote d'un mécanisme d'observation des risques touchant aux santés animale, humaine et de l'environnement. C'est la raison pour laquelle la France a œuvré, avec les organisations internationales compétentes (OMS, FAO, PNUE et OIE), pour créer un groupe d'experts « Une seule santé ». Ce groupe joue désormais, à l'image du Groupe d'expert international pour le climat (GIEC), un rôle d'alerte pour aider les États à mieux anticiper les risques pandémiques.

Accroître la présence française dans les organisations internationales

La France a décidé d'augmenter chaque année le nombre de jeunes experts associés (JEA) et de volontaires des Nations unies (VNU) et a augmenté à cette fin les financements correspondants. Très fréquemment, ces jeunes restent ensuite, pour un nombre important d'entre eux, dans le système onusien, et y font carrière. C'est donc un investissement pour les États qui disposent ensuite de relais précieux dans les organisations internationales.

En 2020, le MEAE a ainsi financé 20 JEA et 20 VNU. En 2021, il finance 26 JEA et 21 VNU. En 2022, l'objectif est de financer 30 JEA et 20 VNU. Par comparaison, l'Allemagne finance cette année 60 JEA, l'Italie 40 et la Chine 60. Nous avons également, depuis 2020, engagé une coopération avec l'Allemagne sur ce sujet qui passe par une programmation conjointe des JEA en fonction de nos intérêts communs.

« Cette souveraineté collective des Européens, c'est le meilleur prolongement et la meilleure garantie de nos souverainetés nationales. Loin de les affaiblir, elle les renforce ! »

Jean-Yves Le Drian, 9 décembre 2021, lors de la réunion de préparation de la présidence française du Conseil de l'Union européenne au Quai d'Orsay en présence des présidents des groupes politiques du Parlement européen

Plus qu'une priorité géographique, l'Europe revêt un caractère essentiel pour la diplomatie d'influence de la France.

D'abord parce que la France, c'est aussi l'Europe. Choisir la France, c'est-à-dire l'un des pays fondateurs, c'est aussi s'ouvrir à l'Europe, a fortiori dans le contexte du Brexit. Le programme Erasmus apparaît dans ce contexte comme l'un des plus grands succès européens et incarne par nature l'un des avantages fondamentaux de l'Europe : la mobilité. Les séjours d'études Erasmus+ sont un exemple typique de l'intégration européenne dans le domaine notamment de l'enseignement supérieur (d'autres publics sont aussi concernés comme les apprentis). En 2018-2019, plus de 335 000 étudiants ont réalisé une mobilité dans le cadre du programme Erasmus+, un chiffre en constante augmentation (+ 23 % sur cinq ans). L'Espagne demeure en tête du classement des destinations d'études, devant l'Allemagne et la France (en revanche, la France reste le premier pays d'origine des étudiants Erasmus+). En 2020, le programme est ouvert aux 27 pays de l'Union européenne, ainsi qu'à l'Islande, au Liechtenstein, à la Macédoine du Nord, à la Norvège, à la Turquie et à la Serbie. En ajoutant les pays partenaires dans le monde entier, la liste dépasse les 200 pays.

Ensuite, la diplomatie d'influence de la France est intrinsèquement européenne puisqu'elle promeut un modèle spécifiquement européen (humanisme fondé sur les valeurs de la démocratie, de l'État de droit, la diversité culturelle, le plurilinguisme, etc.), qui vise à faire de l'Europe la première puissance mondiale en termes d'influence, y compris sur le terrain, en agrégeant nos forces dans les pays tiers (c'est le sens des « Team Europe »). Ainsi, à travers sa stratégie dans l'Indopacifique, la France, seule nation européenne ayant une présence significative dans cette zone, porte aussi les valeurs de l'Europe.

Notre diplomatie d'influence est aussi résolument européenne, car l'Europe constitue à l'évidence sur maints sujets l'échelon pertinent pour défendre nos intérêts, en offrant la masse critique pour peser.

Sans mobilisation de l'Union européenne, la Convention sur la diversité culturelle de 2005 n'aurait pas vu le jour, de même que l'Accord de Paris en novembre 2015 n'aurait sans doute pas été possible. Sans l'Union européenne, la mise en place d'une régulation du numérique serait beaucoup plus difficile ; à l'inverse, avec l'Europe, et les règles que nous mettons en place dans le cadre de notre marché intérieur, nous contribuons à bâtir un ordre public international du numérique (protection des données personnelles avec le RGPD, qui commence à s'imposer comme un standard international, et normes en cours de définition en vue de responsabiliser les plateformes numériques, pour empêcher les comportements prédateurs et anticoncurrentiels et pour empêcher la mise en ligne de contenus haineux ou préjudiciables). La consolidation de la souveraineté française passe donc aussi par le renforcement de la souveraineté européenne.

Comme l'a annoncé le président de la République le 9 décembre 2021 en présentant les enjeux de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, celle-ci se construira à partir de trois mots-clés : **relance** (afin de renforcer la compétitivité européenne dans le contexte postcrise sanitaire), **puissance** (notamment en matière commerciale comme dans le domaine de la défense), **appartenance** (afin de renforcer l'identité européenne et l'adhésion au projet européen, notamment dans le cadre de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe). Elle sera tournée vers la relance et la consolidation de la souveraineté dans tous les domaines. Il s'agira aussi de développer la diplomatie d'influence européenne, notamment dans les secteurs de la culture, de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation. Dans le cadre cette présidence, la France portera une exigence de promotion de la diversité culturelle et linguistique et se donnera comme objectif de renforcer la coopération entre les États membres et leurs partenaires internationaux pour défendre l'accès aux biens culturels communs de l'humanité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'UE est la première zone d'accueil de la mobilité internationale, avec plus de 1,80 million d'étudiants accueillis en 2018. Même après le Brexit, l'UE devrait rester la première destination des étudiants internationaux. L'Asie-Océanie constitue la deuxième zone d'accueil (1,25 million), dépassant ainsi l'Amérique

du Nord (1,21 million). Ensemble, ces trois zones reçoivent 76 % des étudiants internationaux dans le monde.

En outre, avec 1,3 million d'étudiants européens en mobilité, l'Europe s'établit comme la deuxième zone d'origine de la mobilité sortante.

Vers une diplomatie culturelle européenne

La France promeut la mise en place d'une véritable diplomatie culturelle et d'influence européenne. D'abord au plan politique, en soutenant l'inclusion d'une dimension culturelle dans la stratégie des relations extérieures de l'Union européenne portée par le Service européen d'action extérieure. Ensuite au plan opérationnel, en promouvant la construction d'un réseau culturel européen : avec l'Allemagne, il a été décidé de créer 9 instituts culturels intégrés (Ramallah, Palerme, Rio de Janeiro, Bichkek, Atlanta, etc.) qui concourront, au côté du réseau EUNIC des instituts culturels européens, à la visibilité de l'Europe de la culture dans le monde entier. Enfin, la France promeut les politiques en soutien au patrimoine dans les zones instables et, dans le cadre de la PFUE, accueillera à Paris le 31 janvier 2022 une conférence des donateurs de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit, qu'elle a créée en 2017 avec les Émirats arabes unis.

Les universités européennes

Dans son discours de la Sorbonne en 2017, le président de la République a proposé « la création d'universités européennes qui seront un réseau d'universités de plusieurs pays d'Europe, mettant en place un parcours où chacun de leurs étudiants étudiera à l'étranger et suivra des cours dans deux langues au moins. Des universités européennes qui seront aussi des lieux d'innovation pédagogique, de recherche d'excellence. ». Reprise par le Conseil européen en décembre 2017, cette idée a permis de créer 41 alliances rassemblant plus de 280 établissements d'enseignement supérieur d'Europe. Cela représente près de 6,9 millions d'étudiants, soit environ 18 % des étudiants européens. La France est l'un des principaux contributeurs avec 32 établissements français impliqués dans 28 alliances. L'Union européenne a soutenu à ce jour ces projets à hauteur de 287 millions d'euros.

Le secrétaire d'État chargé des Affaires européennes, Clément Beaune, lors de la conférence régionale sur l'avenir de l'Europe à La Réunion, le 10 septembre 2021.

© MEAE/Jonathan Sarago



SIX PRIORITÉS STRATÉGIQUES AU CŒUR DE L'ACTION DU RÉSEAU D'INFLUENCE DE LA FRANCE

1. La langue française au service du plurilinguisme, de l'éducation, de l'insertion professionnelle de la jeunesse

OBJECTIFS

- Mettre en place un enseignement d'excellence du français pour les 750 millions de locuteurs de 2050.
- Développer le système éducatif français à l'étranger.

ACTIONS

- Mise en œuvre du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger en vue du doublement d'ici à 2030 des effectifs des écoles françaises à l'étranger.
- Finalisation du rapprochement entre l'Institut français de Paris et la Fondation des Alliances françaises au service du double réseau culturel et éducatif des Instituts français et des Alliances françaises à l'étranger.
- Mise en place d'une plateforme numérique d'appui aux écoles de langue à l'étranger.
- Poursuite de l'extension et de la modernisation du réseau culturel et linguistique (création de nouvelles Alliances françaises, instituts franco-allemands intégrés).

Le président de la République, Emmanuel Macron, présente le plan pour la langue française et le plurilinguisme à l'Institut de France, le 20 mars 2018.

© Ludovic Marin/AFP



Développer l'enseignement français à l'étranger : un nouvel élan

Les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ont travaillé en concertation avec l'ensemble des acteurs du monde éducatif pour mettre en œuvre l'objectif de doublement du nombre d'élèves dans le réseau français à l'étranger et pour renforcer la qualité des enseignements. Pour ce faire, 130 plans stratégiques éducation couvrant au total 148 pays ont été élaborés, pour répondre aux priorités présentées dans le plan pour la langue française et le plurilinguisme (20 mars 2018), et le plan de développement de l'enseignement français à l'étranger (3 octobre 2019). Ils visent trois objectifs :

- le soutien aux systèmes éducatifs locaux et la formation des enseignants ;
- le développement du réseau d'enseignement français à l'étranger (EFE) ;
- le renforcement de l'enseignement bilingue, notamment par le développement du LabelFrancEducation.

2. L'enseignement supérieur, la recherche et un réseau scientifique au service des biens publics mondiaux

OBJECTIFS

- Attirer les talents et accompagner la projection internationale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
- Accueillir 500 000 étudiants étrangers en 2027 et revenir sur le podium des pays les plus attractifs conformément à la stratégie « Bienvenue en France ».
- Développer une diplomatie scientifique des trois grandes révolutions technologiques : numérique et quantique, santé et sciences de la vie, énergie et développement durable.
- Mettre l'archéologie et le patrimoine au service de la stabilité, du développement et de la protection des minorités.

ACTIONS

- Consolidation de la stratégie « Bienvenue en France » avec un nouveau plan d'accueil des étudiants étrangers à la lumière de la crise sanitaire et en essayant d'attirer davantage d'étudiants asiatiques (les pays asiatiques, et singulièrement la Chine et l'Inde, étant aujourd'hui les moteurs de la mobilité internationale des étudiants).
- Consolidation des programmes de bourses du gouvernement français et élargissement des dispositifs innovants, du type « MOPGA ».
- Amplification du dispositif « passeport-talent ».
- Poursuite de la projection de l'enseignement supérieur français avec les projets de campus français à l'étranger, mais aussi avec le développement des processus de codiplomation entre universités et grandes écoles françaises et universités étrangères dans la continuité de plusieurs exemples concrets (Université franco-azerbaïdjanaise, Université des sciences et des technologies de Hanoï, Université franco-égyptienne, Sorbonne Université Abou Dabi, Institut franco-sud-africain de technologie F'SATI).
- Consolidation et recapitalisation de l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit.

Le campus universitaire franco-sénégalais

Déclinaison emblématique du discours de Ouagadougou, né de la volonté des présidents français et sénégalais de mettre en place des formations universitaires innovantes au service de l'emploi au Sénégal et en Afrique, le campus franco-sénégalais, qui a commencé à accueillir des étudiants à la rentrée 2019 et qui devrait achever sa construction en 2023, allie offre de formations en propre, offre de formations externes et incubateur de projets de recherche et de développement. À la rentrée 2021, une quinzaine de formations de niveau Bac +2/Bac +3 accueillant près de 700 étudiants étaient opérationnelles. Plusieurs grandes écoles et centres de recherche français sont associés à l'initiative, ainsi que des universités et grandes écoles sénégalaises.



Campus Universitaire franco-sénégalais.

© DR

3. La relance des industries culturelles et créatives pour la France, l'Europe et la Francophonie

OBJECTIFS

- Contribuer au plan de relance des filières culturelles avec la mise en œuvre d'une stratégie internationale offensive de soutien à l'export.
- Développer nos capacités d'expertise culturelle, patrimoniale et muséale à l'étranger.

ACTIONS

- Mobilisation des 37 ambassades à mission prioritaire ICC sur la relance des filières culturelles.
- Élargissement du mandat fonctionnel et géographique de l'Agence France Muséums pour contribuer à la projection de l'expertise française.



La série française *Dix pour cent* remporte le prix de la meilleure comédie aux *International Emmy Awards*, le 22 novembre 2021.

© Kena Betancur/AFP

Ce soutien aux industries culturelles et créatives à l'export est l'une des priorités sectorielles mises en œuvre dans le cadre de la stratégie du Gouvernement pour le commerce extérieur, portée par le MEAE avec le MEFR et le ministère de la Culture.

Pour mieux s'adapter aux réalités économiques des territoires, diffuser une culture de l'international dans notre tissu économique et renforcer le rayonnement économique de notre pays, le Gouvernement a souhaité mettre en place la « **Team France Export** » partout en France : ces guichets uniques, placés sous l'égide des régions dans leur territoire et sous l'autorité des ambassadeurs à l'étranger, rassemblent l'ensemble des acteurs et moyens publics d'accompagnement à l'export, et notamment ceux de Business France, de Bpifrance et des chambres de commerce et d'industrie. À l'étranger, le nouveau dispositif de soutien aux entreprises s'appuie sur des partenariats innovants entre acteurs publics et privés pour proposer aux entreprises, et notamment aux ETI (entreprises de taille intermédiaires) et PME, une couverture géographique et une palette de services plus large pour se préparer et se projeter à l'international.

Cette réforme d'ampleur a contribué à la résilience de l'internationalisation de l'économie française pendant la crise, et a permis le déploiement efficace du volet export du plan France Relance doté de 247 millions d'euros. Les premiers résultats sont là : malgré la crise sanitaire, la France n'a jamais compté autant d'entreprises exportatrices (135 600 au 30 juin 2021).

L'ALIPH

Lancée en décembre 2016 à l'initiative de la France et des Émirats arabes unis, l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit (ALIPH) s'est imposée dans le paysage du patrimoine international et des dispositifs de sortie de crise comme un opérateur agile au service de la protection, de la conservation, de la restauration et de la valorisation du patrimoine. Incarnation d'un « multilatéralisme de projets », engagée sur de nombreux terrains (Irak, avec notamment la vieille ville de Mossoul, Libye, Yémen, Mali, Afghanistan), l'ALIPH s'appuie sur un budget de plus de 80 millions de dollars dont 30 millions ont été versés par la France.

La présidence française du Conseil de l'Union européenne va fournir le cadre propice pour une nouvelle conférence des donateurs (le 31 janvier 2022 à Paris) qui permettra l'élargissement de son tour de table financier, notamment aux partenaires européens. Elle permettra également une confirmation politique du mandat de l'alliance, instrument privilégié par l'Europe de stabilisation dans les zones de conflit et de valorisation du patrimoine.

4. Les médias pour une information internationale accessible, pluraliste et de qualité

OBJECTIF

- Faire des médias français le fer de lance de l'information plurilingue en Afrique et dans l'espace arabophone et de la lutte contre les manipulations de l'information.

ACTIONS

- Dynamisation du pôle arabophone au sein de France Médias Monde (FMM).
- Développement de la production de RFI en langues africaines.
- Transformation de l'agence de développement médias CFI, filiale de FMM, en guichet privilégié des demandes d'expertise et de coopération médias, en particulier sur la lutte contre les manipulations de l'information.
- Accompagnement des nouveaux médias français privés dans leur développement international.

5. Think tanks et diplomatie des idées

OBJECTIFS

- Mobiliser les acteurs du débat d'idées international au service des initiatives diplomatiques de la France.
- Renforcer la notoriété de la recherche française en relations internationales.
- Consolider la place de Paris pour accueillir think tanks et centres de recherche.

ACTIONS

- Renforcement de la coopération des think tanks et des universités sur des objectifs communs (recherche sur la Chine, islamologie, etc.).
- Renforcement à l'occasion de la PFUE de la présence des chercheurs français dans les think tanks européens.
- Création d'un consortium réunissant l'Institut du monde arabe et les Instituts français de recherche à l'étranger localisés au Moyen-Orient au service des objectifs diplomatiques pour la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient.

Le CAPS au cœur de la diplomatie des idées

S'il est davantage connu pour son rôle d'analyse et de proposition auprès du ministre, le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du MEAE joue aussi un rôle dans la diplomatie des idées. Directement au contact avec la recherche universitaire, les think tanks et les autres formes d'expertise sur les questions internationales, en France, en Europe et au-delà, il suit le débat d'idées pour identifier les thématiques et arguments du moment, valorise les nouveaux concepts et les acquis de la recherche en relations internationales, soutient la présence française dans ce débat d'idées et y participe lui-même, tout en conseillant le ministre sur notre politique d'influence. Ce faisant, il tire les conséquences du fait que « les idées comptent en relations internationales ».

La Nuit des idées : un rendez-vous annuel désormais bien ancré

Chaque année depuis 2016, le dernier jeudi du mois de janvier, la Nuit des idées invite tous les lieux de culture et de savoir en France et sur les cinq continents, via les ambassades, à célébrer ensemble la libre circulation des idées et des savoirs. La septième Nuit des idées se déroulera le 27 janvier 2022, elle s'inscrira naturellement dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, et aura pour thème : « (Re)construire ensemble ».

6. Le renforcement de notre influence dans le système multilatéral et de l'attractivité du territoire français pour les organisations internationales

OBJECTIFS

- Améliorer l'accueil en France de nouvelles organisations internationales (ou quasi-organisations), notamment en utilisant les nouvelles opportunités de la loi de programmation sur le développement du 4 août 2021 pour l'octroi de privilèges et immunités.
- Renforcer l'influence française et européenne dans le système multilatéral.

ACTIONS

- Poursuite du réengagement budgétaire en faveur des contributions volontaires pour les organisations internationales.
- Augmentation du nombre de jeunes experts associés et de volontaires dans les organisations internationales.
- Élaboration d'une politique d'influence de l'UE dans le système multilatéral (l'Europe, institutions européennes et États membres inclus, est souvent de loin le premier bailleur dans les organisations internationales et doit pouvoir davantage en tirer les dividendes politiques).

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a choisi Lyon pour implanter son **Académie de santé**, qui permettra de former des dizaines de milliers de professionnels de santé, de responsables publics et de forces vives de la société civile aux enjeux sanitaires, avec des méthodes innovantes d'apprentissage. Cette structure est destinée ainsi à devenir une formation de référence en matière de santé publique au niveau mondial.

Fidèle à son engagement en faveur de la santé mondiale, la France coopère étroitement avec l'OMS. C'est ainsi que la décision de créer cette académie a été prise avant même le déclenchement de la Covid-19, qui n'a fait que renforcer la pertinence de ce projet.

Le président e la République Emmanuel Macron s'est rendu à la Cité internationale de Lyon pour présider la cérémonie d'installation de l'académie de l'Organisation mondiale de la santé, en présence de Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé.

RÉNOVER LES RÉSEAUX, LES MOYENS ET LA MÉTHODE

Adapter le réseau diplomatique et culturel

Penser numérique

Le développement de la diplomatie d'influence de la France passe également par la capacité de son réseau à l'étranger à adopter des nouveaux usages dans le champ du numérique. C'est la raison pour laquelle le MEAE et l'Institut français de Paris se sont engagés depuis deux ans dans une réflexion visant à accompagner la modernisation du réseau en accélérant sa transformation numérique.

Cet effort d'appropriation des outils numériques, garantie du renouvellement et de la pérennité du dispositif d'influence, a conduit à l'élaboration d'une feuille de route pour la transformation numérique du réseau dont le déploiement des mesures s'échelonne sur trois ans (2021-2023).

La transformation numérique du réseau culturel et de coopération est ainsi en cours, avec trois objectifs :

- permettre au réseau de se mettre à niveau pour qu'il continue à être pertinent et acteur de la modernité plutôt que « suiveur » ;
- améliorer le travail quotidien de milliers d'agents, en particulier dans les postes les plus fragiles ;
- stimuler la réflexion sur la transformation des usages et des pratiques dans le réseau culturel.

Ce plan, dont le ministère a confié la mise en œuvre principale à l'Institut français de Paris, a débuté à l'automne 2021 par l'élaboration d'une cartographie des besoins et le lancement d'un appel à projet ouvert aux Alliances françaises et aux Instituts français afin de financer la montée en puissance qualitative et quantitative des équipements, tant pour l'enseignement du français que pour les initiatives culturelles.

Des exemples concrets de projets de modernisation

En Corée du Sud, l'ambassade de France et les opérateurs français présents sur place (Business France, Atout France, la French Tech Séoul) développent actuellement un projet de cartographie des acteurs des industries culturelles et créatives du pays, incluant une interface de gestion interactive. Destinée aux professionnels des secteurs culturels et créatifs français, cette cartographie doit permettre de donner une vue d'ensemble des secteurs et acteurs des industries culturelles et créatives en Corée du Sud, d'identifier des opportunités de marché et d'éveiller un intérêt pour le marché coréen. Une fois créé, ce projet d'interface numérique pourrait être partagé avec le réseau pour déclinaison possible, notamment par les 37 postes à qui une mission prioritaire ICC a été confiée par le ministre.

Au Canada, l'Alliance française de Vancouver vient de lancer un projet pilote à l'échelle du réseau canadien : le développement de sa propre plateforme de réalité virtuelle comme outil unique innovant de diffusion culturelle. L'Alliance de Vancouver, ancrée dans un territoire central pour l'innovation numérique et les hautes technologies, s'est associée avec des partenaires privés pour créer son espace culturel virtuel afin de sensibiliser les publics à la réalité virtuelle mais aussi de diffuser des œuvres en réalités immersives. Cette plateforme accompagne un projet plus global de transformation des espaces physiques de l'Alliance française en centre de langue et culture innovant, à la pointe des technologies.

Innover

L'influence passe aussi par la promotion de modèles novateurs. Cela requiert de réinterroger les éléments les plus structurants de notre politique d'influence : qu'il s'agisse des lieux d'implantation de nos emprises pour s'assurer qu'ils sont suffisamment connectés à la société civile, qu'il s'agisse de nos méthodes de travail, qui doivent nous permettre de conquérir de nouveaux publics (notamment en nous projetant en dehors de nos murs, etc.), qu'il s'agisse de mutualiser les moyens ou les missions en particulier avec nos partenaires les plus proches.

À ce sujet, la France a choisi, aux côtés de l'Allemagne, d'adapter et de rénover ses réseaux et moyens de coopération en engageant un chantier unique de création d'instituts culturels intégrés franco-allemands. Un Fonds citoyen franco-allemand a également été mis en place en 2020 pour soutenir des projets d'innovation sociale et citoyenne. Il est géré par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ).

Accueil du centre culturel franco-allemand de Ramallah, fondé en 2004.

© MEAE/Frédéric de La Mure



Les instituts culturels franco-allemands

Le projet « Kultur Ensemble », né du traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle signé en 2019 par le président de la République Emmanuel Macron et l'ancienne chancelière allemande Angela Merkel, prévoit la création, sur le modèle de l'Institut franco-allemand de Ramallah, de huit instituts culturels franco-allemands : à Palerme (Italie), à Rio de Janeiro (Brésil), à Cordoba (Argentine), à Erbil (Irak), à Bichkek (Kirghizistan), à Atlanta (États-Unis), à Glasgow (Écosse) et à Minsk (Biélorussie).

Le premier institut a été inauguré en juin 2021 à Palerme, en Sicile, où il accueille des artistes en résidence depuis cet automne. À Bichkek, un bureau culturel commun a été mis en place en novembre 2021, et, à Erbil, l'installation des activités culturelles franco-allemandes sur le site de la citadelle, monument historique classé à l'Unesco, est prévue pour fin 2022 - début 2023.

Décloisonner

L'adaptation du réseau passe aussi par la pleine prise en compte des enjeux économiques. La diplomatie économique est, en effet, l'un des piliers de la politique diplomatique française. Le développement de la présence et de l'influence économiques françaises à l'international nécessite une mise en réseau et une coordination toujours renouvelées entre les nombreuses structures actives à l'étranger en matière économique. En pleine cohérence avec la Team France Export, le MEAE a lancé l'initiative « Équipe France Business ». Cette initiative rassemble l'ensemble des acteurs (services de l'État en France et à l'étranger : MEAE, MEFR, ambassades y compris services économiques ; opérateurs de l'État : Business France, Bpifrance ; régions et ensemble des autres acteurs - CCI, CCEF, fédérations d'entreprises, entreprises privées spécialistes de l'accompagnement à l'international, etc. - qui interviennent en faveur du développement international de notre économie) autour d'objectifs communs : créer des opportunités économiques pour la France à l'étranger, faire gagner des contrats à nos entreprises, les aider à conquérir de nouveaux marchés, faire rayonner l'offre française.

L'initiative « Équipe France Business » vise ainsi à développer les complémentarités :

- entre acteurs publics, pour maximiser l'efficacité de l'intervention publique à chaque étape : conseil, prospection, accompagnement, financement, projection, signatures de contrats, soutien ciblé et résolution de différends ;
- entre acteurs publics et privés, pour partager l'information et s'assurer que toutes les forces convergent ;
- entre acteurs privés eux-mêmes, car les performances et la conquête de nouveaux marchés dépendent aussi de la capacité des entreprises à savoir « chasser en meute », quelle que soit leur taille.



Franck Riester et l'équipe France Business à Lisbonne (Portugal).

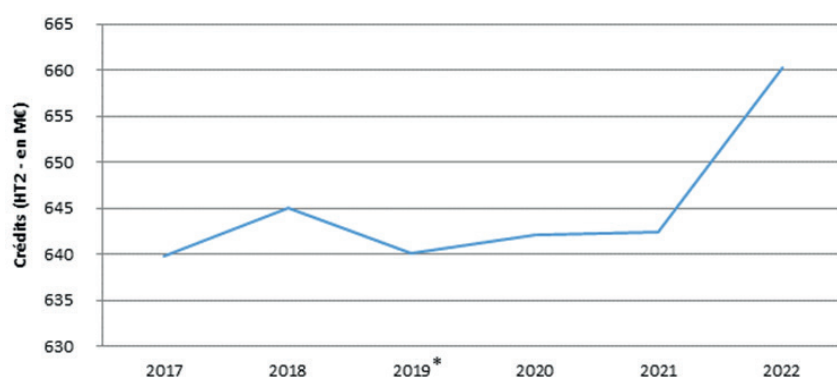
© Ambassade de France au Portugal

Disposer des moyens à la hauteur des ambitions

Grâce à la mobilisation du ministre et au vote par le Parlement des lois de finances initiales et parfois aussi rectificatives, les moyens au service de notre politique d'influence ont pu être soit maintenus soit renforcés, parfois même de façon très significative s'agissant notamment de notre politique de développement.

Ainsi, le programme 185 du MEAE, qui porte spécifiquement sur la diplomatie d'influence, a pu être maintenu depuis 2017 et augmente même à la fin du quinquennat.

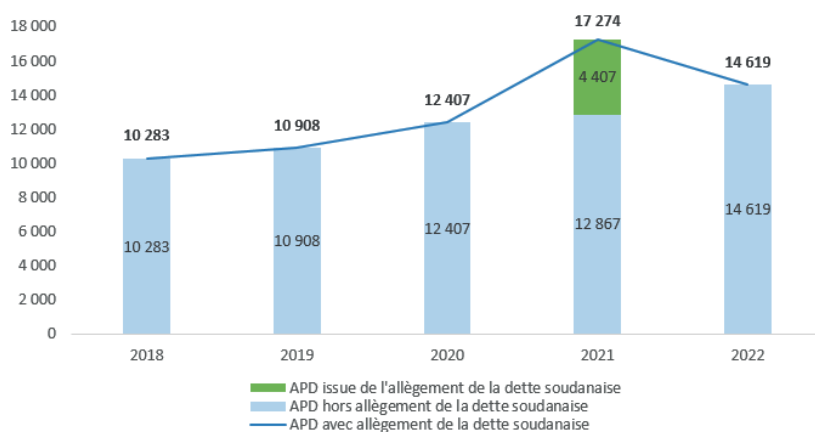
PROGRAMME 185 - CRÉDITS HT2 2017/2022



* Débasage des crédits sécurité de l'AEFE neutralisé

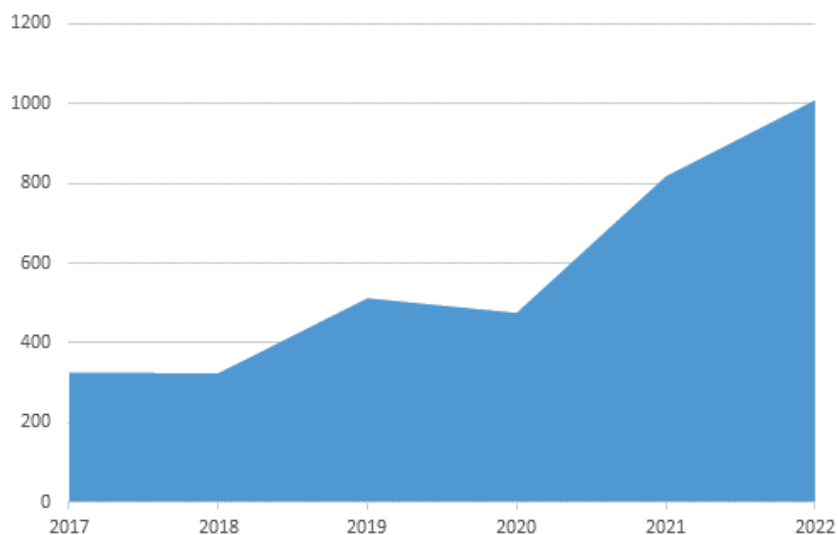
S'agissant de l'aide publique au développement, elle a crû de façon considérable depuis 2017 pour atteindre plus de 14,5 milliards d'euros en 2022, conformément à la décision du président de la République en 2017 de porter notre aide publique au développement à 0,55 % de la richesse nationale. Cette hausse, qui est prévue dans la loi de programmation sur le développement du 4 août 2021 portée par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, s'explique en grande partie par l'augmentation des crédits du programme 209 géré par le MEAE (très forte augmentation du don-projet de l'AFD, augmentation des crédits pour l'action humanitaire jusqu'à 500 millions d'euros en 2022, renforcement de nos contributions volontaires aux organisations internationales, etc.).

**TRAJECTOIRE D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DE LA FRANCE
(EN VOLUME) SUR LA PÉRIODE 2018-2022, EN MILLIONS D'EUROS**



AIDE PROJET AFD - FINANCEMENT DE PROJETS

(autorisation d'engagement en millions d'euros)



L'AFD en 2020

Des interventions sur tous les continents
(principaux projets en cours)



Des exemples emblématiques de projets

TLcom Capital – Soutien aux start-up africaines

Accompagné depuis 2017 par Proparco, la filiale du groupe AFD dédiée au secteur privé, le fonds d'investissement TLcom Capital soutient le développement d'une douzaine de jeunes entreprises africaines à fort potentiel.

Bénin, Guinée, Togo – Le football pour l'égalité femmes-hommes

L'AFD et la FIFA soutiennent le programme Championnes mis en œuvre par l'ONG Plan international au Bénin, en Guinée et au Togo. Celui-ci vise à réduire les inégalités dues au genre à travers le développement de la pratique du football féminin dans l'environnement protecteur que constitue l'école.

Liban – Au soutien de la santé mentale

La situation sociale, économique et politique du Liban a précipité beaucoup d'habitants dans une paupérisation brutale. Dans un pays où les soins de santé mentale sont encore tabous, l'ONG Embrace apporte depuis 2014 un soutien psychologique adapté à celles et ceux, de plus en plus nombreux, qui souffrent de troubles mentaux. Une initiative précieuse pour des milliers de personnes encouragées à reprendre espoir.

Tunisie – Pour une vie meilleure dans les quartiers populaires

Alors que la concentration urbaine ne cesse de croître depuis dix ans en Tunisie, l'AFD met en place des programmes visant à améliorer la qualité de vie des habitants de quartiers populaires. Les dispositifs Proville et Pépinières urbaines en font partie.

Brésil – Un plan contre les gaz à effet de serre et pour l'adaptation au changement climatique

État aux très fortes disparités territoriales et sociales, le Minas Gerais réalise d'importants efforts pour réduire ces fractures. L'AFD et ses partenaires soutiennent l'initiative de ce vaste territoire pour la mise en place d'un plan ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. Les projets aident les municipalités, acteurs clés du développement territorial, à combler le retard d'équipements et à proposer des modules de formations pour évaluer l'impact climat de leurs projets.

**3,5
millions**
de personnes raccordées
à l'eau potable

**7,4
millions**
de personnes ayant bénéficié
d'un meilleur accès
à l'électricité

**13,6
millions**
d'hectares d'espaces naturels
protégés ou restaurés

**1,3
million**
de filles scolarisées

**2,5
millions**
de personnes bénéficiant
d'un meilleur accès à des
transports urbains durables

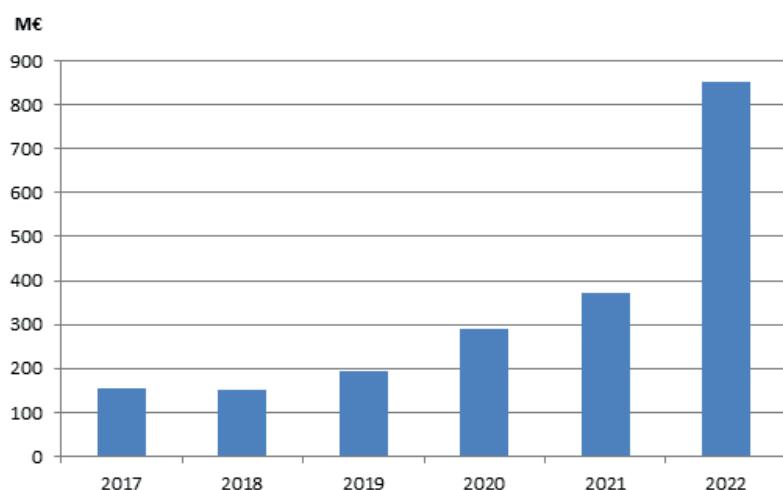
**16
millions**
de personnes bénéficiant
d'un accès amélioré à la santé

(Source : brochure résultats AFD 2020)

En outre, conformément à la demande du ministre, le budget du MEAE s'est fortement réengagé en faveur des contributions volontaires de la France :

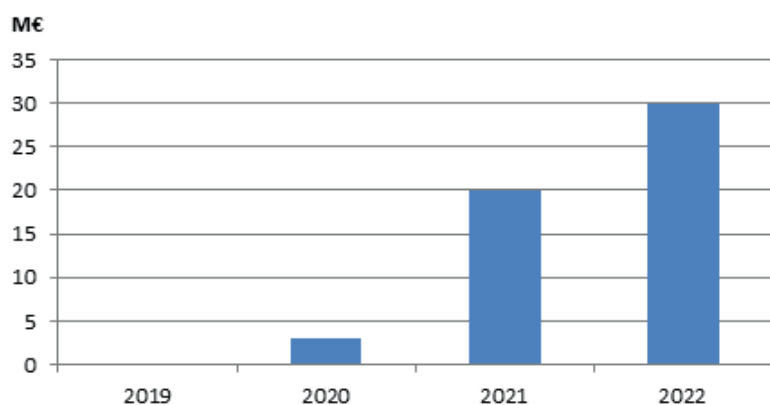
- en matière de développement sur le programme 209 du MEAE (HCR, OIM, UNESCO, UNWRA, Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Partenariat mondial pour l'éducation, etc.) :

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT



- également en matière de paix et de sécurité du programme 105 (OIAC, AIEA, etc.) :

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN MATIÈRE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ



Rénover la communication diplomatique à l'ère des réseaux sociaux

Parce que l'influence se joue en partie dans la transformation du paysage informationnel et le rôle prescripteur acquis par les réseaux sociaux, le MEAE a également engagé depuis 2020 une réflexion sur sa capacité de veille et de projection dans l'espace informationnel.

Elle s'est traduite par la création en 2020 d'une task force sur les luttes contre les manipulations de l'information, et sera systématisée fin 2021, sous l'autorité de la Direction de la communication et de la presse, par une feuille de route sur la communication stratégique à l'ère des réseaux sociaux, avec quatre ambitions prioritaires pour le réseau diplomatique :

- **incarner** : mettre en lumière la fabrique de l'action diplomatique et gagner en réactivité médiatique ;
- **outiller** : rénover l'infrastructure numérique de la communication diplomatique et former les agents ;
- **rayonner** : développer des produits dédiés aux nouveaux publics en France et à l'étranger ;
- **animer** : démultiplier la communication en réseau depuis les postes à l'étranger et avec tous les acteurs de l'influence et les opérateurs.

Lutter contre les manipulations de l'information

Dans le contexte de « guerre mondiale de l'information », où certains n'hésitent pas à prendre toute liberté avec les faits, voire à les manipuler, il est devenu essentiel de développer des actions de contre-influence et de contre-ingérence. Cette riposte est nécessaire pour rétablir la vérité des faits et surtout défendre le modèle d'une information fiable et de qualité.

C'est dans ce contexte que le MEAE s'est organisé pour assurer une veille permanente sur les réseaux sociaux et détecter toute infox ou manipulation de l'information, pour être ensuite en capacité de mieux y répondre, avant toute diffusion virale. Cet effort doit être systématisé pour couvrir tous les réseaux sociaux et toutes les langues pertinentes. Ce travail est mené en étroite concertation avec le dispositif VIGINUM mis en place au sein du Secrétariat général pour la défense et la sécurité nationale (SGDSN).



Jean-Yves Le Drian à l'Assemblée nationale, le 17 février 2021, pour l'examen du projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.

© MEAE/Judith Litvine

Rénover le pilotage, les outils et l'évaluation de l'aide au développement

L'adoption à l'unanimité par le Parlement de la loi de programmation sur le développement du 4 août 2021 traduit la volonté de la France de proposer des méthodes et des outils nouveaux pour répondre aux défis globaux.

La France se dote ainsi de moyens accrus (APD de 0,55 % du RNB en 2022 et objectif de 0,7 % en 2025). Mais cette loi comprend beaucoup d'autres éléments, au-delà de la dimension budgétaire. Pour répondre à la critique du saupoudrage, elle définit des priorités thématiques (éducation, santé, climat, égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre les vulnérabilités) et géographiques claires (19 pays prioritaires : 18 pays en Afrique et Haïti). Elle rénove en profondeur les modalités d'intervention de sa politique de développement, sur la base d'une logique partenariale (qui inclut l'ensemble des acteurs de cette politique : ONG, collectivités territoriales, diasporas, etc.) et d'une responsabilité partagée avec les pays partenaires. Il ne s'agit plus simplement de faire *pour* ces pays, mais également de faire *avec* eux.

« Dans un monde comme le nôtre, en état d'urgence écologique, sociale et désormais pandémique, la solidarité est un impératif d'efficacité en même temps qu'une exigence d'humanité et de justice. Enracinée dans nos valeurs, elle est aussi dictée par nos intérêts bien compris. »

Jean-Yves Le Drian,
ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères
(17 février 2021, discours
à l'Assemblée nationale)

Elle met en place de nouveaux mécanismes d'évaluation, avec la création d'une commission indépendante d'évaluation, afin de garantir l'efficacité de cette politique et de mesurer son impact réel sur le terrain, tout en innovant via un dispositif de restitution des « bien mal acquis ».

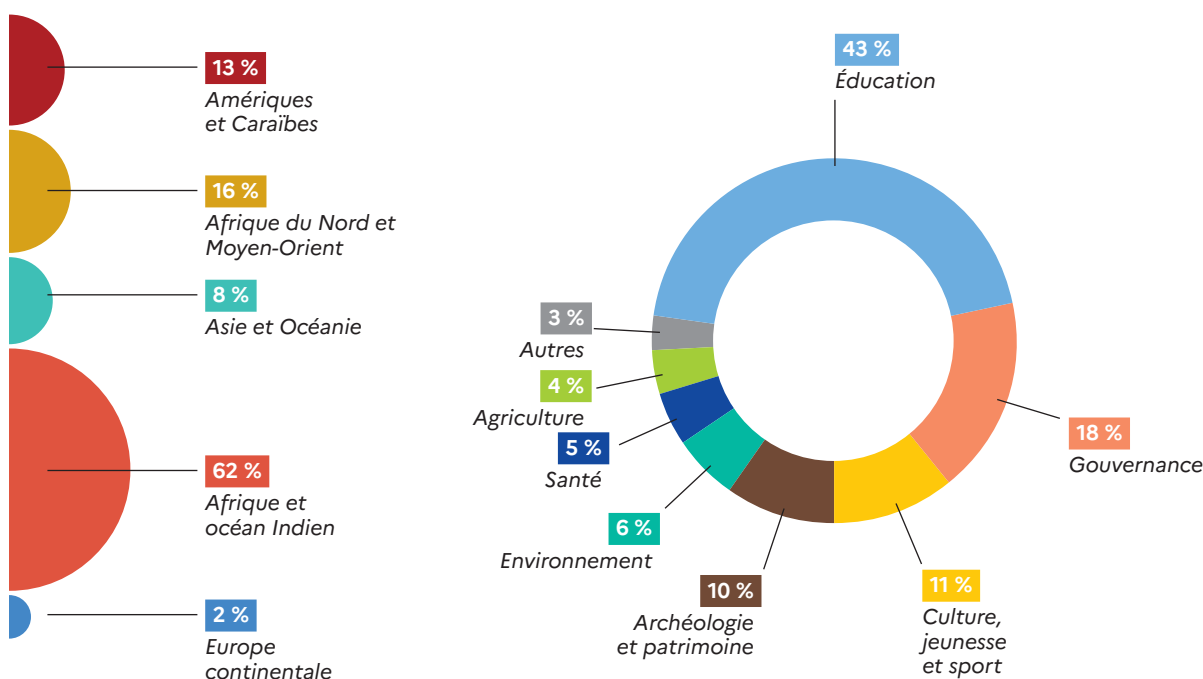
L'enjeu est aussi pour la France de pouvoir continuer, par la crédibilité de son engagement politique et financier, à mobiliser de vastes coalitions pour agir plus fortement en faveur de la préservation des biens publics mondiaux (climat, biodiversité, santé mondiale, éducation).

Les aides projets du MEAE, un outil d'influence au fonctionnement allégé et modernisé

Le Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI), mis en place en 2018, permet aux ambassades de mener sur le terrain des actions innovantes à impact rapide et fortement visibles au bénéfice des populations locales.

Le projet peut être porté au niveau national ou régional. D'une durée maximale de deux ans, chaque projet dispose d'un montant allant de 100 000 euros à un million d'euros. Les projets financés peuvent être repris à plus grande échelle par les bénéficiaires ou par d'autres acteurs du développement. Il s'agit à cet égard d'un instrument complémentaire aux projets de l'AFD, qui sont plus volumineux en termes financiers et d'une durée plus longue. Ainsi, avec ces deux approches (FSPI et AFD), l'action de l'État en matière de développement est plus complète et concerne le court terme comme le moyen voire le long terme.

DOMAINES D'INTERVENTION & RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES FSPI



La loi de programmation sur le développement du 4 août 2021 va aussi entraîner une profonde réforme de nos méthodes de travail, avec un pilotage politique clarifié : du plus haut niveau de l'État avec le Conseil présidentiel du développement et le Comité interministériel pour la coopération internationale et le développement (CICID) présidé par le Premier ministre, qui permet d'arrêter les grandes orientations politiques, en passant par le ministre des Affaires étrangères, chargé du Développement, jusqu'aux opérateurs tels que l'AFD et Expertise France, et enfin sur le terrain. Sur le terrain précisément, la loi crée les comités locaux du développement qui devront se réunir sous l'autorité des ambassadeurs ou ambassadrices et qui rassembleront tous les acteurs pertinents du développement à l'échelle du pays concerné.

EXEMPLE D'UN FSPI

Réduire les inégalités femmes-hommes par le rugby, vecteur de la promotion du genre et de développement à Madagascar (2019-2020)

Montant :
330 000 €

Domaine d'intervention :
genre, éducation et sport

Ce projet, mis en œuvre par l'association Terre en mêlées et l'Académie nationale des sports (ANS) de Madagascar, vise à développer des programmes éducatifs et de formation professionnelle au moyen du rugby, sport très populaire au sein des quartiers pauvres des villes malgaches. Il a également été conçu pour promouvoir l'émancipation des jeunes filles et l'égalité entre les femmes et les hommes, dans la mesure où la pratique féminine de ce sport est largement développée à Madagascar (à 59 %).

Ce projet a eu des effets positifs dans les domaines de la formation et de l'égalité femmes-hommes. Il a, en

effet, permis la formation de formateurs impliqués dans un diplôme fédéral d'entraîneur de rugby (70 % des femmes), des professeurs d'éducation physique (60 % de femmes) ainsi que des professeurs des écoles (80 % de femmes environ).

De plus, il s'est traduit par la formation d'environ 250 jeunes capitaines d'équipes sportives (majoritairement féminines) aux métiers du sport et à l'entrepreneuriat. Enfin, il a permis de réaliser une « tournée pour l'égalité » en France avec l'équipe de la Côte Saphir (8 filles et 4 garçons) qui a été notamment marquée par une rencontre avec des élèves de CM2 de l'école élémentaire Falguière à Paris pour échanger sur des propositions d'actions de promotion de l'égalité femmes-hommes.

Jean-Yves Le Drian a présidé le 6 décembre 2021, au Sénégal, le **1^{er} comité local de développement**. Ce nouveau dispositif a été créé par la loi de programmation sur le développement du 4 août 2021, portée par le ministre. Ce comité vise à coordonner les actions et programmes de développement mis en place par la France dans un pays. Sous la conduite de l'ambassadeur ou de l'ambassadrice, il associe l'ensemble des acteurs de l'aide française au développement présents localement (COCAC, opérateurs de l'État, ONG, représentants des Français de l'étranger, parlementaires concernés, etc.). Ce premier comité local de développement a eu lieu à Dakar en présence de plusieurs parlementaires français.

Mieux former les diplomates : vers la future école diplomatique et consulaire

L'influence : un métier pour certains mais un réflexe pour tout le monde

Dans le cadre des réformes des ressources humaines du ministère et de la haute fonction publique, une **école diplomatique et consulaire (EDC)** regroupera, dès 2022, toutes les structures de formation initiale et continue existantes. Les dispositifs de formation seront modernisés et conduits en étroite coopération avec des établissements d'enseignement supérieur et de formation. L'EDC sera ouverte aux fonctionnaires d'autres administrations qui souhaitent se former aux métiers de l'Europe et de l'international.

Dans cet ensemble, une attention particulière sera apportée à la formation aux métiers de l'influence (fonctions de conseillères et de conseillers culturels, coopération linguistique, gestion des dispositifs culturels, gestion et ingénierie de projet, etc.) ainsi qu'aux enjeux du numérique, qui s'est imposé, encore plus avec la crise sanitaire, comme la nouvelle frontière de la diplomatie d'influence.

Cérémonie de fin de cycle pour les deux premières promotions du CHEID, le 10 décembre 2021 au Quai d'Orsay.

© MEAE/Jonathan Sarago



Mieux sensibiliser aux enjeux diplomatiques

Un **Collège des hautes études de l'Institut diplomatique (CHEID)** a été créé par le ministre Jean-Yves Le Drian en septembre 2019 pour mieux expliquer aux décideurs (parlementaires, journalistes, entrepreneurs, hauts fonctionnaires des autres administrations, etc.) ce qu'est la politique étrangère de la France, l'organisation de sa diplomatie et les instruments qu'elle mobilise. Chaque année, une promotion d'une quarantaine d'auditrices et d'auditeurs sont ainsi initiés à la diplomatie française dans toutes ses missions, en se mettant « dans la peau d'un diplomate ». Le CHEID illustre la volonté d'ouverture du Quai d'Orsay au monde extérieur afin de faire rayonner les compétences et l'expertise des diplomates en matière internationale et européenne dans toute la société française. La 3^e promotion sera accueillie en janvier 2022.

Une **Académie diplomatique d'été** a été lancée en septembre 2021 pour attirer et recruter en allant chercher les talents partout où ils se trouvent afin que le ministère reflète mieux la richesse et la diversité de notre pays pour mieux le servir. Elle a accueilli 150 lycéens et étudiants, pour la plupart boursiers, originaires de toute la France. L'objectif est de renouveler cet exercice chaque année et de donner envie à la jeunesse de France, d'où qu'elle vienne, de s'engager dans la diplomatie pour qu'elle bénéficie de leurs talents.

Développer les synergies entre toutes les parties prenantes de l'influence

Pour mieux faire travailler ensemble tous les opérateurs et partenaires de la diplomatie d'influence, le MEAE s'emploie à développer le réflexe « influence » au sein de toutes ses missions, en particulier auprès des organisations internationales et du système onusien (notamment en promouvant le placement d'experts français dans les institutions européennes, via les experts nationaux détachés, ou dans les structures onusiennes), ou bien encore dans le cadre de la coopération de sécurité et de défense en Afrique et au Moyen-Orient, menée par le ministère.

Par ailleurs, les synergies entre opérateurs devront continuer à être favorisées afin de renforcer l'efficacité du dispositif global d'influence et de constituer « l'équipe France de l'influence » : rapprochement entre l'Institut français de Paris et la Fondation des Alliances françaises, entre Unifrance et TVFI, intégration de CFI au sein de France Médias Monde, intégration d'Expertise France au groupe AFD, etc.

La réflexion devra se poursuivre pour voir comment renforcer encore notre action. Par exemple, dans le domaine de la mobilité internationale des étudiants, les exemples allemand et néerlandais qui traitent ensemble la mobilité entrante et la mobilité sortante doivent nous inciter à engager rapidement une réflexion sur le rapprochement entre l'agence Campus France (mobilité entrante) et l'Agence Erasmus (mobilité sortante).

Discours de Jean-Yves Le Drian devant la première promotion de l'Académie diplomatique d'été, le 31 août 2021, à La Courneuve.

© MEAE/Judith Litvine



Mieux mesurer l'impact des politiques d'influence pour améliorer leur pilotage

Un tableau de bord de l'influence sera opérationnel début 2022 : agrégeant des données chiffrées relatives à toutes les politiques d'influence, ce tableau de bord permettra de présenter une photographie de la performance d'influence de la France, dans les secteurs stratégiques pertinents. Ce tableau de bord, qui sera hébergé au MEAE, contribuera à la conception des politiques d'influence et au pilotage des opérateurs de l'État. Il donnera lieu à un bilan annuel de l'influence de la France.



**Ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères**

37 quai d'Orsay
75007 Paris

diplomatie.gouv.fr